

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'URBANISME, DE
L'HABITAT, DE LA CONSTRUCTION ET DE
L'HYDRAULIQUE

MINISTERE DE L'ASSAINISSEMENT ET DE
L'HYGIENE PUBLIQUE



REPRM

Centre National de Recherche et de Formation en Urbanisme

REVUE

ANNUELLE CONJOINTE

RAPPORT DE SYNTHESE DES TRAVAUX

28



DEM



DHU



INTRODUCTION

Pour la quatrième fois consécutive, le Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire (PEPAM) a organisé sa revue annuelle conjointe le mercredi 28 avril 2010 à l'hôtel Méridien Président de Dakar.

Ce rendez-vous annuel, qui fait partie des mécanismes de monitoring participatif du programme, représente toujours un jalon très important pour l'estimation des résultats obtenus dans le défi d'atteindre les objectifs du millénaire pour le développement dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement.

La revue de cette année a été très révélatrice et symbolique puisque se situant à presque mi-chemin de 2015 et en ce sens les résultats enregistrés sont très significatifs de toutes les performances obtenues dans la mise en œuvre des stratégies, du plan d'investissement et du cadre unifié des interventions.

A l'instar des années précédentes, la revue annuelle a une fois de plus réuni un peu plus de 350 participants représentant toutes les parties prenantes du secteur de l'eau potable et de l'assainissement. Ainsi y ont pris part effectivement les autorités sectorielles au plus haut niveau, représentant le Gouvernement, toutes les agences nationales d'exécution, les partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile, l'Université et les Instituts de Recherche, les projets et programmes, les collectivités locales, le secteur privé etc.

En application de la directive de la primature instruite par le Ministère de l'Economie et des Finances, la revue annuelle est organisée avant la fin du mois d'avril afin de permettre à l'Unité de Coordination et de Suivi de la Politique Economique de pouvoir tenir en juin de l'année en cours la revue annuelle du DSRP2. Et tout comme l'année 2009, la revue de 2010 s'est tenue en une seule journée avec toutefois une nouvelle approche basée sur l'ouverture vers un peu plus de débats portés par les acteurs du secteur à travers l'organisation de panels thématiques autour des grands axes programmatiques du PEPAM.

La revue de cette année a également permis au secteur de renouer avec la remise des prix spéciaux PEPAM à des icônes, des personnalités dont on saisit l'occasion pour reconnaître la grandeur, la pertinence et l'appoint décisif de leurs contributions au développement réel du secteur de l'eau potable et de l'assainissement.

M. Oumar SARR a également insisté sur les bons résultats enregistrés dans le sous-secteur de l'hydraulique urbaine aussi bien en termes de niveau d'accès (97%) que d'amélioration de la qualité de l'eau distribuée. Il a tenu à ce titre à rappeler l'apport plus que stratégique de la station expérimentale de THIADIAYE d'une capacité de 720 m³/j pour la réduction du fluor dans l'eau par un système de nanofiltration pour un montant global de 800.000.000 FCFA financés par la KfW.

Le Ministre d'Etat a fait mention des avancées notoires enregistrées dans le cadre du PAGIRE avec notamment le vote, en décembre 2009 et janvier 2010, par les deux chambres du Parlement de la loi portant création de l'office du lac de Guiers ainsi que la nomination de son Directeur Général au cours du Conseil des Ministres du 8 avril 2010.

Revenant sur la question de l'évolution institutionnelle du secteur de l'hydraulique urbaine et de l'assainissement, M. Oumar SARR a clairement mentionné l'option du Gouvernement pour la concession des eaux. Et dans ce cadre il a précisé qu'une étude sera conduite par un cabinet spécialisé à l'issue de laquelle un opérateur privé sera sélectionné par le biais d'un appel d'offres international. Et d'ici là des négociations seront entreprises avec la SDE pour une nouvelle prorogation du contrat actuel.

1.2. Présentation du rapport général

Les travaux de la revue ont été introduits par la présentation du rapport introductif par le Coordonnateur du PEPAM. Cet exposé avec un support au format *powerpoint* qui est en fait un résumé du rapport général a permis d'établir la situation des financements mobilisés, le bilan des réalisations de chaque sous-secteur au cours de l'année 2009, les résultats obtenus en termes d'accès à l'eau potable et à l'assainissement de même que l'évolution de la qualité et des niveaux de service, et enfin, l'avancement des actions prévues dans le cadre unifié des interventions.

En ce qui concerne les financements

On relève que le niveau global de mobilisation des financements du PEPAM s'établit à 57% à mi-parcours des OMD. Cependant on relève des différences de performances entre les différents sous-secteurs mettant en exergue un détachement net de l'hydraulique rurale (83%), suivie par l'assainissement urbain et l'assainissement rural avec respectivement des taux de 59% et 41%. Le sous-secteur de l'hydraulique urbaine reste encore un peu loin derrière avec seulement 1/3 de ses besoins globaux couverts en fin 2009.

Il ressort également qu'en valeur relative le milieu rural affiche un niveau élevé de mobilisation des ressources prévues avec 68% contre 49% pour le milieu urbain mais en valeur absolue on remarque à contrario que le milieu urbain a mobilisé 176,4 milliards FCFA contre 175,5 milliards FCFA pour le milieu rural.

Milieu	Sous secteurs	Prévus	Réalisés	%
Rural	Hydraulique	165 716	137 652	83%
	Assainissement	91 580	37 853	41%
Sous-total Rural		257 296	175 505	68%
Urbain	Hydraulique	139 426	46 600	33%
	Assainissement	220 600	129 770	59%
Sous-total Urbain		360 026	176 370	49%
TOTAL GÉNÉRAL		617 322	351 875	57%

Même si les performances enregistrées sont indéniables, il convient de relever qu'à mi-parcours des OMD, il est urgent d'accélérer le rythme de mobilisation des financements tout en veillant à raccourcir les délais d'instruction des dossiers autant que possible. A ce titre des mesures idoines doivent être prises en relation avec les partenaires techniques et financiers ainsi que le Ministère des Finances pour combler le gap de financement si possible dans la période 2010-2013.

En ce qui concerne les taux d'accès, la situation est la suivante par sous-secteur.

En 2009, les indicateurs d'accès ont connu des progressions plutôt passables présentant des situations diverses allant de dépréciations (par rapport à 2008) à de très légères améliorations en passant par des cas de quasi-stagnation. Mais de manière générale pour tous les indicateurs de la liste dominante, les résultats atteints sont inférieurs en 2009 aux cibles prévus à la même date.

Le taux global (urbain et rural) d'accès à l'eau potable est égal à **84%** alors que celui concernant l'assainissement (urbain et rural) se situe à **45%**. Le tableau présente le détail par sous-secteur.

Milieu	Sous secteurs	# démographique	Taux d'accès
Hydraulique	Rurale	54%	73,6%
	Urbaine	46%	97,0%
Total Eau Potable		100%	84,4%
Assainissement	Rural	54%	29,0%
	Urbain	46%	63,6%
Total Assainissement		100%	44,9%

Le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural est estimé à **fin décembre 2009 à 73,6%** contre 75,5% en décembre 2008, soit, pour la première fois depuis le lancement du PEPAM en 2005, **une perte de 1,9 points** en valeur absolue ; ce qui traduit une non atteinte de la cible de décembre 2009 qui était établie à 75% dans la matrice sectorielle des indicateurs de suivi repris dans la liste dominante pour le suivi du DSRP 2.

Pour ce qui concerne l'assainissement rural, le bilan fait état d'une estimation du taux d'accès en 2009 de **29% contre 27,5% en fin 2008**. Ce résultat demeure certes insuffisant mais il confirme les efforts importants faits dans le cadre du sous-secteur aussi bien par l'Etat que les autres partenaires pour améliorer les conditions de vie en milieu rural à travers la mise en place d'ouvrages améliorés d'assainissement de base.

Au niveau du périmètre affermé, le taux global d'accès à l'eau potable à la fois par les bornes fontaines et les branchements domiciliaires s'établit au 31 décembre 2009 à **97%**, avec 100% pour Dakar-Rufisque et 89% pour les autres centres urbains.

Le taux d'accès par branchement affiche des résultats très satisfaisants avec 88% globalement dans le périmètre affermé, 98% au niveau de Dakar-Rufisque et 77% dans les autres centres urbains.

Enfin l'assainissement urbain affiche des résultats assez passables au 31 décembre 2009 avec un taux d'accès à l'assainissement estimé à 63,6% ; ce qui dénote d'une progression nette qui a été très insuffisante entre 2005 et 2009 d'autant que l'objectif intermédiaire en fin 2009 était estimé à 66,4% ; soit un retard de 2,9 points. Quant au taux de traitement, il est passé de 19% en 2005 à **32,6% au 31 décembre 2009**. L'augmentation enregistrée tient principalement du fait de l'augmentation de la capacité de traitement de la station d'épuration de Cambérène en 2008 qui passe de 9.400 m³/jour à 17.000 m³/jour.

Sur la même période, le taux de dépollution est passé de 13% en 2004 à **23,1% en 2009**. L'augmentation enregistrée tient principalement au fait que le rendement épuratoire de la station d'épuration de Cambérène a été sensiblement amélioré avec la construction de la seconde filière de traitement biologique.

En ce qui concerne le cadre unifié des interventions, la situation est la suivante.

Des efforts ont été faits dans le cadre du processus de transfert de la maintenance des forages ruraux motorisés au secteur privé avec la récente approbation du dossier d'appel d'offres pour le recrutement de l'Opérateur Privé de Maintenance chargé de la zone Centre. La Banque Mondiale, le Grand-duché du Luxembourg, le JAPON, la BIDC et l'Etat du Sénégal ont mobilisé beaucoup de ressources financières pour prendre en charge les opérations préalables de remise en état du parc des forages à l'échelle du territoire national. Entre temps on a noté une nette dégradation du taux de disponibilité des forages ruraux motorisés qui est passé de 93% en fin 2007 à 89,4% en fin 2009.

La Loi SPEPA a fait l'objet d'une promulgation depuis 2008 mais un retard sensible a toutefois été accusé dans le cadre de l'élaboration du cadre réglementaire avec l'élaboration des différents décrets d'application.

Même si le contrat de performances Etat-ONAS a été signé en juin 2008 ; la question de la viabilité financière de l'ONAS continue de se poser dans la mesure où les engagements financiers de l'Etat notamment sur le paiement de ses factures et les ajustements tarifaires tardent à se concrétiser.

Le Code de l'assainissement clarifie le cadre juridique de l'assainissement des eaux pluviales entre l'ONAS, les collectivités locales et l'Etat. C'est dans cette perspective que s'inscrit d'ailleurs le dialogue établi entre l'ONAS et les collectivités locales (des protocoles sont en train d'être signés avec certaines communes) la gestion des eaux pluviales.

Un comité de pilotage a été mis en place par arrêté du Ministre chargé de l'Hydraulique pour développer la réflexion sur la gestion des grands systèmes AEP ; les travaux de ce dernier ont déjà permis de préparer, partager et valider les termes de référence de l'étude de modes de gestion pour les deux grands principaux systèmes AEP que sont le projet *Notto-Ndiosmone-Palmarin* et le projet d'AEP des villages de l'axe du *Gorom-Lampsar*. La Direction de l'Hydraulique Rurale, maître d'ouvrage de ces projets, a par ailleurs, à la suite de ces travaux, déjà lancé la sélection de consultants pour la réalisation de cette étude.

Des avancées salutaires ont été enregistrées dans le cadre du PAGIRE avec notamment le vote, en décembre 2009 et janvier 2010, par les deux chambres du Parlement de la loi portant création de l'office du lac de Guiers ainsi que la nomination de son Directeur Général au cours du Conseil des Ministres du 8 avril 2010.

Pour ce qui concerne l'évolution institutionnelle du secteur de l'hydraulique urbaine et de l'assainissement, l'option du Gouvernement pour la concession des eaux. Et dans ce cadre une étude sera conduite par un cabinet spécialisé à l'issue de laquelle un opérateur privé sera sélectionné par le biais d'un appel d'offres international. Et d'ici là des négociations seront entreprises avec la SDE pour une nouvelle prorogation du contrat actuel.

1.3. Remise des prix spéciaux du PEPAM

A la suite de la présentation du rapport de la revue par le Coordinateur, la cérémonie d'ouverture s'est poursuivie avec la remise des distinctions sous forme de prix spéciaux du PEPAM à trois personnalités qui ont été choisies par une commission restreinte réunissant la Direction de l'Assainissement et la Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau. Ainsi les prix spéciaux ont été remis à :

1) **M. Baba COULIBALY**, ingénieur du Génie rural et spécialiste du Génie Sanitaire, diplômé de l'EIR de Ouagadougou et de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne avec plus de trente années d'expérience pendant lesquelles il a eu à occuper une place centrale dans le secteur de l'assainissement au Sénégal mais aussi au sein de plusieurs organismes sous-régionaux, régionaux et internationaux qui s'occupent de questions liées à l'assainissement liquide.

2) **Mamadou DIA** est un ingénieur du génie hydraulique dont la carrière professionnelle a commencé à la SONEES depuis en 1977 et qui a occupé différents postes dans cette société dont celui de Directeur de l'Exploitation. D'avril 1996 à novembre 2006, il a occupé le poste de Directeur Général Adjoint de la Sénégalaise Des Eaux (SDE), société privée qui assure la production et la distribution de l'eau potable dans les centres urbains du pays. Depuis novembre 2007, Mamadou DIA est Directeur Général de la SDE.

Il est aussi Président de l'Association Africaine de l'Eau (AAE), la plus grande organisation du continent dans les domaines de l'Eau et de l'Assainissement, depuis juillet 2006; il a du reste été reconduit à la Présidence de l'association à l'issue du Congrès de l'Association qui s'est tenu en mars 2010 à Kampala.

3) **M. Matar FALL** possède un diplôme d'ingénieur en Génie Civil (Eau, Transport et Développement Urbain) de l'Ecole Polytechnique de Thiès et un Master Eau-Assainissement-Environnement de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Montréal au Canada. Il capitalise plus de 25 ans d'expérience professionnelle dont 16 années consacrées au Développement International au sein de la Banque Mondiale, où il est actuellement Expert Principal Eau et Assainissement, la Division Eau et Secteur Urbain du Département Développement durable de la région Afrique.

II. Discussions thématiques au niveau des panels

A la suite de la présentation du rapport par le Coordonnateur du PEPAM, la revue annuelle a été marquée par la tenue de discussions thématiques au sein de panels ; un panel pour chacun des quatre sous-secteurs. Chaque panel a été introduit et animé par un modérateur choisi, les débats ont été dirigés par un Président et les membres des panels sont sélectionnés auprès de l'ensemble des catégories d'acteurs du sous-secteur (PTF, Agences d'exécution, OSC, collectivités locales, etc.)

Panel 1 : Développement de l'accès à l'eau potable en milieu rural : Analyse des performances enregistrées, projets majeurs du sous-secteur, qualité de l'eau, GIRE, mobilisation des financements, réformes.

La présidence du panel a été assurée par M. Ibrahima DIALLO, Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat, Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, de la Construction et de l'Hydraulique. Le président de séance était assisté de M. Ousmane HANE, modérateur et de Mme Marième SY FALL, rapporteur.

Les autres membres ayant pris part au panel sont : la Directrice de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau, le Directeur de l'Hydraulique Rurale, le Directeur de l'Exploitation et de la Maintenance, le représentant de Lux-Development, la représentante de la JICA, la représentante du PNDL, le représentant de la BAD et celui de l'ANCR.

■ Synthèse du déroulement

Les travaux ont démarré à 11 heures et ont duré 2 heures. Le panel s'est déroulé en deux étapes, avec une première phase constituée d'exposés thématiques par les panélistes et une seconde phase marquée par des échanges avec entre les participants à la RAC. L'introduction des thèmes retenus a été faite par le modérateur désigné, à savoir l'analyse des performances enregistrées, les projets majeurs du sous-secteur, la qualité de l'eau, la GIRE, la mobilisation des financements, les réformes. Il faut signaler que la CARITAS et le SNH n'ont pas été représentés au niveau panel comme prévu.

1. Synthèse des interventions

■ DGPRE

Le PAGIRE : processus d'élaboration, état d'avancement de la mise en œuvre, Relation et articulation avec le PEPAM.

Le PAGIRE a été élaboré selon une démarche participative, pleinement appropriée par les acteurs impliqués et concernés, à travers plusieurs séries d'ateliers organisées sur toute l'étendue du territoire national. Son élaboration et sa mise en œuvre participent à sécuriser l'approvisionnement en eau pour toute forme d'usages basé sur le concept de GIRE. La PAGIRE se décline principalement en 3 axes stratégiques et comporte plusieurs volets. Sa mise en œuvre est en cours grâce au concours obtenu de la Facilité Africaine de l'Eau de la BAD.

Le PEPAM fait partie intégrante du PAGIRE, compte tenu de la prise en compte des besoins portant sur l'approvisionnement en eau potable.

La qualité de l'eau : Stratégie retenue pour l'amélioration de la qualité de l'eau en relation avec les partenaires du secteur, notamment pour les zones les plus affectées.

Des initiatives sont menées en vue de corriger le déséquilibre noté dans la satisfaction des besoins en eau par la mise en place d'un service répondant aux normes de qualité requises. A cet effet, plusieurs initiatives portant notamment sur le traitement des eaux souterraines et de surface, le transfert d'eau douce vers les zones affectées par la salinisation et la dilution, sont actuellement mises en œuvre (AEP Notto Ndiosmone Palmarin, Unité de traitement de Thiadiaye, Stations de potabilisation d'eau douce de surface sur le bassin du fleuve Sénégal...). Ces actions seront renforcées par un suivi de la qualité du service à différents niveaux.

L'Office du Lac de Guiers : ancrage institutionnel et relation avec la DGPRES.

La création de l'Office du Lac de Guiers répond au besoin de sécuriser cette réserve d'eau douce. Cet organisme relève de la tutelle technique de DGPRES, qui intègre ses instances de direction et d'administration. L'Office est appelé à œuvrer en complémentarité avec la DGPRES, au sujet des questions relatives à la gestion des ressources en eau du Lac de Guiers et des principaux affluents du Delta.

■ **DHR**

Stratégie d'atteinte des OMD au regard de l'évolution du taux d'accès et des capacités d'exécution des acteurs nationaux

Le retard noté en termes de taux d'accès par rapport aux prévisions pour fin 2009, peut être rattrapé compte tenu des actions en cours, à travers les sous-programmes en exécution.

Des mesures correctives sont envisagées pour améliorer l'efficacité des procédures et la capacité d'absorption des agences d'exécution.

Prise en compte de la problématique de l'accès des localités de petite taille, des zones isolées et du cheptel

La mise en œuvre de projets spécifiques à ces types de localités, notamment un programme spécial de fonçage de puits, devra être entreprise, en vue de corriger les tendances actuelles qui privilégient les localités proches des grands centres ruraux, bénéficiaires des adductions multivillages.

La question des ressources humaines, de la réforme et la réorganisation du secteur de l'eau.

Cette question essentielle devra être intégrée à la réforme du secteur de l'hydraulique. Des orientations partielles ont été définies au terme des études initiées dans le cadre du PEPAM et à la suite de REGEFOR.

■ **DEM**

Etat d'avancement de la mise en œuvre du plan de transfert de la maintenance opérationnelle, de la délégation de gestion du service et l'eau et la réforme et la réorganisation du secteur de l'eau.

L'opérationnalisation du plan de transfert reste assujettie pour une large part, à la mise en œuvre des mesures d'accompagnement (remise à niveau de forages, généralisation des ASUFOR, pose de compteurs sortie forage...). Ces actions prévues dans le cadre des sous-programmes en exécution, connaissent un retard dans leur exécution, qui se répercute sur le planning de transfert de la maintenance opérationnelle. Les données sur le taux de disponibilité des forages ruraux motorisés n'ont pas été préalablement validées en rapport avec la DEM.

■ **Représentant du PNDL**

La contribution importante du PNDL à l'atteinte des OMD en eau et assainissement a été relevée, avec un pourcentage majoritaire de projet et de financement affectés à ces sous-secteurs. Les difficultés portent sur les faibles capacités des collectivités locales à assurer leur contribution financière (10% des budgets des sous-projets), les lenteurs dans l'exécution des projets, les financements limités octroyés dans le cadre des conventions de financement...

■ Représentant de la JICA

Des recommandations ont été formulées en direction du renforcement des capacités financières des structures en charge de la gestion des infrastructures hydrauliques, la systématisation de la maintenance privée des forages. Des questions se posent sur les capacités à assurer les opérations de maintenance lourde et le déficit noté dans la disponibilité et la transmission des données sur les ouvrages.

■ Représentant de Lux DEV

L'utilisation du seul critère d'exécution financière en fonction du temps consommé pour comparer les performances des sous-programmes n'a pas été jugé. En lieu et place, une analyse plutôt basée sur l'impact des projets sur l'amélioration du taux d'accès en termes de population supplémentaire desservie en visant l'horizon 2015 a été suggérée.

Des recommandations ont été formulées en termes d'implication plus en amont, des acteurs des secteurs, lors de la préparation des revues, pour marquer davantage le caractère conjoint et assurer une parfaite convergence sur les données et les indicateurs suivis.

■ Représentant de l'ANCR

Les sujets abordés ont porté sur propriété du patrimoine hydraulique, dont la formation implique les collectivités, le statut des ASUFOR, la gestion des importantes ressources financières qui se dégagent de la vente de l'eau, la fiscalité applicable à la gestion des forages. L'attention des participants est attirée sur les dérives potentielles portées par une gestion informelle des ouvrages et une faible implication des élus.

■ Représentant de la BAD

L'importante contribution financière de près de 40 milliards de la BAD a été relevée, avec le financement du premier sous-programme du PEPAM et la mise en œuvre d'un second sous-programme avant le terme du premier. De plus, le financement du PAGIRE par la FAE vient confirmer l'intérêt que la BAD accorde à ce secteur, avec la possibilité d'étendre son appui au-delà de la réalisation des infrastructures, à la réflexion sur la gestion et l'évolution des ASUFOR.

La BAD insiste sur l'intensification de la coordination et de la concertation, autour de l'UC du PEPAM notamment.

■ Réactions des participants

Une liste de 6 intervenants a été arrêtée. Les interventions sous forme de questionnement, de commentaires, de remarques, de suggestions et surtout de recommandations, ont porté sur les sujets suivants :

- La problématique de la qualité physico-chimique et bactériologique de l'eau en milieu rural a été posée et surtout le besoin de développer des mesures urgentes de suivi, de contrôle et de traitement (laboratoires spécialisés par exemple) ;
- Les orientations stratégiques en matière de réforme institutionnelle du secteur de l'eau et leurs impacts sur le coût et la qualité du service de l'eau ;
- La faible place accordée à la recherche scientifique par le secteur de l'eau ;
- Le renforcement de l'accompagnement des structures d'exploitation et de gestion des ouvrages ;
- La pollution des puits, leur déclassement en relation avec la santé publique, l'abreuvement du bétail.

■ Précisions des panélistes

Les panélistes ont tour à tour apporté des réponses jugées satisfaisantes aux questions posées par l'assistance et pris bonne note des principales suggestions et recommandations émises qui sont consignées dans la présente synthèse.

Le Coordonnateur de l'UC du PEPAM a insisté sur le rôle et les missions de l'UCP qui consistent principalement à soutenir les agences d'exécution dans leurs fonctions mais aussi de développer un benchmarking entre les différents sous-programmes afin d'améliorer le niveau d'absorption des ressources. C'est cette préoccupation qui a guidé l'utilisation du tableau de bord graphique¹ représentant les différents sous-programmes sur la base du taux d'exécution financière en fonction du pourcentage de temps consommé peut bien être intéressant. Il reste entendu qu'en matière d'indicateurs de résultats, le nombre de personnes supplémentaires desservis reste plus que jamais l'élément essentiel.

Il a par ailleurs relevé l'important retard noté dans la mise en œuvre du plan de transfert de la maintenance opérationnelle des forages.

¹ Le tableau de bord graphique n'est pas basée sur une représentation linéaire de la courbe de référence qui, comme elle ressort dans la présentation du rapport, essaie de reconstituer les données d'exécution financière en fonction du temps consommé pour un projet classique d'eau potable et d'assainissement.

Le Président de séance, clôturant les travaux, a insisté sur la nécessité de susciter un débat constructif au sujet de la stratégie de transfert de la maintenance opérationnelle, en invitant les techniciens du secteur à proposer aux autorités politiques, une justification solide sur la pertinence de la stratégie actuellement retenue. Le MUHCH reste disposé à étudier toute option suggérée.

2. Principales recommandations

Au terme des travaux, les principales recommandations dont la synthèse suit, ont été formulées :

- Renforcer plus en amont, la concertation dans la préparation de la revue, notamment en direction de l'harmonisation des données et indicateurs ;
- Systématiser l'installation de dispositifs de potabilisation avec la mise en place en amont des réseaux d'eau potable, de systèmes de chloration ;
- Renforcer les mesures de contrôle de la qualité physico-chimique et bactériologique de l'eau à tous les niveaux (production et distribution) ;
- Impliquer les collectivités locales dans la collecte et l'actualisation des données bases en perspective de la définition des indicateurs ciblés lors des revues annuelles ;
- Mettre en œuvre et intensifier les mesures d'accompagnement en direction des acteurs en charge de la gestion de l'eau ;
- Renforcer l'argumentaire auprès des autorités, en vue de favoriser la mise en œuvre rapide de la stratégie de transfert de la maintenance opérationnelle déjà adoptée ;
- Formaliser les critères de déclassement des puits et adopter des mesures de renforcement de l'accès pour les localités dont la population est inférieure à 1000 habitants, les grandes localités non encore ciblées par les sous-programmes et les zones isolées (insulaires et deltaïques notamment).

Panel n°2 : Développement de l'accès à l'assainissement en milieu rural : Analyse de performances enregistrées, les projets majeurs du sous-secteur, mécanismes de mise en œuvre, mobilisation des financements, réformes

La présidence du panel a été assurée par M. Samba WAGNE conseiller technique du Ministre chargé de l'assainissement.

Le président de séance était assisté de M. Bécaye Sidy DIOP, modérateur et de Ndiogou NDONG, rapporteur.

Les autres membres ayant pris part au panel sont : le Directeur de l'Agence Belge de Développement ainsi que les représentants de l'USAID/PEPAM, de l'UNICEF, de l'ONG EAU-VIVE et du CREPA.

Les discussions au niveau panel N°2 ont prouvé l'intérêt réel que portent le Gouvernement du Sénégal, les partenaires au développement et les populations au sous-secteur de l'assainissement rural. Les travaux de ce panel ont été introduits par les interventions de Monsieur Adama MBAYE Directeur de l'Assainissement représentant en même temps la Direction de l'Hygiène Publique, suite aux questions du modérateur de la séance Monsieur Bécaye Sidy DIOP. Ces interventions ont été suivies par celles des représentants la CTB, de l'USAID/PEPAM, de l'UNICEF, de l'ONG EAU-VIVE, du CREPA et du Coordonnateur du PEPAM.

Les différentes interventions ont permis d'exposer la situation de l'accès à l'assainissement en milieu rural, les projets et sous-programmes en cours, et ceux qui sont en perspectives. Elles ont également permis d'exposer, les importantes actions menées pour un changement de comportement en matière d'hygiène et d'assainissement, les différents mécanismes de mise en œuvre des projets et sous-programmes d'assainissement.

Ces présentations ont été suivies de débats (recommandations-questions-réponses) entre les participants et les panelistes, soulevant pour certaines interventions, des sentiments de satisfactions, et pour d'autres des inquiétudes. La suite du document fait la synthèse des différentes interventions.

Réponses du Directeur de l'assainissement aux questions introductives du modérateur concernant la remise en cause par les bailleurs de fonds des subventions accordées à l'assainissement rural

A la suite du modérateur, le Directeur de l'Assainissement Monsieur Adama MBAYE, a confirmé la réticence des bailleurs de fonds à financer les ouvrages individuels. Ainsi, le taux de mobilisation des financements de ce sous-secteur est de seulement 41%, contre 83% pour l'hydraulique rurale.

La réticence des bailleurs de fonds se fonde principalement sur deux arguments : (i) le premier argument est lié au fait que l'ouvrage d'assainissement individuel est considéré comme un bien privé ;

(ii) le second argument a trait au coût des ouvrages prévus dans le paquet technologique du PEPAM, coûts qui sont jugés trop élevés.

Abordant le premier argument, Mr MBAYE a indiqué que l'assainissement rural doit être subventionné au même titre que l'assainissement urbain, d'autant plus que les populations urbaines sont censées être financièrement plus nanties que celles vivant en milieu rural. Soutenir l'assainissement rural est de la responsabilité de l'Etat.

Sur le second argument, Mr MBAYE a fait l'historique de l'élaboration du volet rural PEPAM en rappelant que le choix du paquet technologique (VIP ou TCM, Lavoir-Puisard et dispositif lave-mains) était retenu pour assurer la durabilité des ouvrages, une gestion adéquate des excréta et des eaux usées ménagères et la promotion de l'hygiène. Toutefois, avec l'exécution du sous-programme PEPAM/BAD I, l'UC-PEPAM et la Direction de l'Assainissement se sont rendus compte que la subvention était très importante (coût du paquet estimé à 400 000 FCFA avec une contribution du ménage à hauteur de 16 000 FCFA). Ainsi, une rectification a été apportée dans le cadre du sous programme PEPAM BAD II pour le quel (i) la partie subventionnée du paquet technologique ne porte plus que l'infrastructure de la VIP et le dispositif lave-mains et (ii) une participation effective des populations bénéficiaires est demandée (en nature comme en espèce).

Globalement, Mr MBAYE a admis le coût un peu trop élevé du paquet technologique de départ, tout en précisant que cela ne constitue pas un écueil infranchissable. La solution est de réviser ce paquet technologique tout en assurant la durabilité des ouvrages et leur efficacité dans la collecte et l'élimination des excréta au moins.

Concernant les difficultés d'absorption des financements disponibles

Monsieur Adama MBAYE a expliqué que l'absorption des fonds se pose plutôt en terme de retard de paiement des décomptes ou de fluidité dans le paiement des décomptes et non en terme de réalisation d'ouvrage. Il a indiqué que depuis quatre mois, les factures émises par les entrepreneurs ne sont pas payées.

Il évoquera pour justifier ses propos, les dernières performances des entreprises enregistrées dans le cadre du PEPAM/BADI avec la réalisation de 1000 paquets d'ouvrages d'assainissement (VIP ou TCM, lavoir-puisard, lave-mains) par mois. Il a insisté sur le fait que ces entreprises sont de petite envergure et donc de faibles capacités financières.

Les retards dans le règlement des décomptes les fragilise et produit par la suite un impact négatif important dans le rythme d'exécution des projets d'assainissement rural. Les procédures de paiement des décomptes des entreprises doivent être assouplies davantage.

Concernant l'Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC)

Le Directeur de l'Assainissement a rappelé les deux principes majeurs de l'ATPC à savoir : (i) l'autofinancement des ouvrages d'assainissement par les populations bénéficiaires. Aucune subvention n'est accordé ; (ii) le choix des technologies laissé à l'appréciation des populations. Aucun modèle technique n'est proposé et aucune assistance ou contrôle technique n'est effectué sur les ouvrages réalisées par les populations.

Mr MBAYE n'a pas manqué d'évoquer la contradiction entre l'approche ATPC et celle prévue par le PEPAM (subvention avec participation des populations et proposition de technologies). Cependant il a apprécié à sa juste valeur les résultats attendus de l'expérience pilote ATPC actuellement en cours dans la Région de Tambacounda (Bani Israel), avec la fin de défécation à l'air libre et la sensibilisation des populations sur la nécessité de mettre fin à la défécation à l'air libre. Une évaluation sera faite pour en tirer les leçons.

Concernant la promotion de l'hygiène, Monsieur MBAYE dira que dans l'élaboration du PEPAM cet aspect avait été pris en compte ; la réalisation des ouvrages (aspect hard) est toujours accompagnée d'un aspect soft (sensibilisation, formation, information, éducation et communication). D'ailleurs, une stratégie nationale pour la promotion de l'hygiène sera bientôt élaborée sur financement du WSP.

Elle concerne les ministères en charge de l'assainissement, de la santé, de l'hydraulique et de l'environnement. Un comité de pilotage sera mis en place et veillera sur tous ces aspects.

Intervention du représentant de la CTB. Le représentant de la CTB a d'abord remercié et félicité l'Unité de Coordination du PEPAM de l'organisation de la revue annuelle conjointe 2010. Il a évoqué la riche expérience de la CTB qui peut servir de modèle avec la réalisation de 7 000 latrines individuelles double fosse, à raison de 200 unités par mois dans la région de Diourbel. Ceci était accompagné par la formation de maçons locaux et par la promotion de l'hygiène. Ainsi, avec le sous-programme PEPAM/BA, la même démarche sera adoptée. Par ailleurs, il a suggéré à la Direction de l'assainissement de réfléchir des stratégies adaptées aux réalités de terrain, notamment la pauvreté des populations rurales.

Intervention du représentant de l'USAID/PEPAM. Le représentant de l'USAID/PEPAM a d'abord remercié et félicité l'UC-PEPAM de l'organisation de la revue annuelle conjointe 2010 et l'appui qu'il a apporté dans le processus de mise en œuvre du sous-programme PEPAM/USAID. Il a fait une présentation de ce sous-programme qui est un don de des USA, d'un montant de 21 Millions de Dollars, exécuté par l'ONG RTI International dans les régions de Ziguinchor, Kolda et Sédhiou.

La mise en œuvre de ce programme sera basée sur une approche intégrée axée sur les communautés, le marketing social pour la génération et l'accroissement des demandes, l'identification et la capacitation des artisans locaux et la proposition de technologies adaptées au milieu. Il a aussi rappelé l'objectif du sous-programme qui est d'atteindre 63% de la population de la zone sud (Ziguinchor, Kolda et Sédhiou). Il est aussi prévu dans ce sous-programme d'expérimenter l'ATPC dans huit (08) villages de la région de Ziguinchor.

Intervention du représentant de l'UNICEF. Le représentant de l'UNICEF a également remercié et félicité l'Unité de Coordination du PEPAM pour l'organisation de la revue annuelle conjointe 2010 avant d'aborder l'appui de son institution au Gouvernement du Sénégal. Cet appui passe par un renforcement de capacité des agents de l'Etat, l'installation de blocs sanitaires au niveau de 500 écoles, la mise à disposition de kits d'analyse portable pour contrôler la qualité de l'eau, la mise en place d'une approche pour l'amélioration de la qualité de l'eau dans les ménages par la javellisation. L'UNICEF a aussi appuyé la réalisation de 1130 doubles latrines ventilées dans 30 villages des régions de Tambacounda, Kolda et Sédhiou.

Monsieur le représentant de l'UNICEF, avant de terminer son intervention a insisté sur la décision de sa structure à appuyer le Gouvernement du Sénégal dans la mise en œuvre de l'approche ATPC et a exhorté la Direction de l'Assainissement à promouvoir la promotion de l'hygiène.

Intervention du représentant de l'ONG Eau-Vive. Après avoir remercié l'UCPEPAM, le représentant de l'ONG Eau-Vive a fait son intervention sur les programmes d'assainissement qu'ils ont réalisés et ceux en cours. Il s'agit : d'un programme de réalisation de 700 latrines dans les départements de Koupentoung et de Tambacounda financé par la facilité eau de l'Union Européenne. Pour ce programme, des maçons locaux ont été formés entre autres activités et quatre types de latrine ont été laissées aux choix des ménages (TCM, VIP, DLV, ECOSAN); d'un programme de réalisation de latrines scolaires avec la mise en place de comité d'hygiène dans 19 écoles de la région de Kédougou financé par l'UNICEF et l'ACDI.

Pour le premier programme, un certain nombre de contraintes ont été signalées par le représentant de l'ONG EAU-VIVE à savoir :

- le coût élevé des matériaux et matériels,
- la dureté du sol,
- le sous dimensionnement des latrines par rapport à la taille de certains ménages,
- la difficulté de trouver du bon sable et du bon gravier.

Intervention du représentant du CREPA. Le représentant du CREPA a fait une intervention sur la stratégie de mise en œuvre du PEPAM SEN 026 avec une démarche participative, la mobilisation sociale, la formation de relais et de maçons, la mise en place de cellules locales de projet. Pour la réalisation des ouvrages, en ce qui concerne l'assainissement individuel, la TCM, la VIP, le lavoir-puisard, le lave-mains et la douche ont été laissées aux choix des ménages. Pour ce qui est des édifices publics des protocoles d'accords sont signés avec les conseils ruraux. Une équipe de supervision est mise en place pour le suivi de l'exécution du sous-programme.

Intervention du Coordonnateur du PEPAM. Le coordonnateur du PEPAM s'est réjoui du débat intéressant entre la Direction de l'Assainissement et les différents partenaires. Il a évoqué le coût élevé du paquet technologique initial du PEPAM retenu dans le cadre du PEPAM/BAD I. Il a par la suite indiqué que des rectifications ont été effectuées pour maintenir le niveau de la subvention à 150 000 FCA au maximum.

Le Coordonnateur s'est réjoui des différentes initiatives qu'il faut continuer à expérimenter dans un esprit d'ouverture et de dialogue. La question posée par Mme la Directrice de la Planification et de la Gestion des Ressources en Eau, consistant à se demander "si l'atteinte des OMD pour l'assainissement rural était à portée de mains", a attiré l'attention de toute l'assistance. A cette interrogation, le Directeur de l'Assainissement s'est dit optimiste dans la mesure où la tendance vers l'atteinte des OMD est favorable et qu'il faut **juste accélérer le rythme de mobilisation de nouveaux financements dans la mesure où les capacités d'exécution actuelles au niveau de la Direction de l'Assainissement et des autres partenaires s'est beaucoup améliorée et la demande des populations en ouvrages d'assainissement est réelle suite aux opérations IEC déroulées jusque là.**

Recommandations du panel n°2

A la fin des interventions des panélistes, une liste a été ouverte pour des questions et contributions de la part des participants. Les interventions notées ont été plus en termes de recommandations formulés pour la Direction de l'assainissement et l'UC-PEPAM et leurs partenaires. Ces recommandations sont synthétisées ci-dessous :

- Faire participer de manière effective les conseils ruraux aux projets d'assainissement ;
- Rendre obligatoire la réalisation d'un édicule public lors de la construction d'une école ;
- Mettre l'accent sur le problème de la subvention pour atteindre les OMD ;
- Elaborer un document de référence pour la mise en œuvre des projets d'assainissement et harmoniser les interventions ;
- Etudier l'éventualité d'une implication des structures de microfinance dans le financement de la contribution des populations rurales ;
- Etendre l'expérimentation de l'ATPC ;
- Réviser les proportions réservées à l'assainissement dans le budget des futurs programmes d'hydraulique et d'assainissement.

Panel n°3 : Développement de l'accès a l'eau potable en milieu urbain : Analyse de performances enregistrées, les projets majeurs du sous-secteur, mécanismes de mise en œuvre, mobilisation des financements, reformes

La présidence du panel a été assurée par M. Amadou Seydou DIA, Directeur de l'Hydraulique Urbaine. Il était assisté de M. Babacar DIENG, modérateur et de M. Bara DIAKHATE, rapporteur.

Les autres membres ayant pris part au panel sont : les représentants de la Banque Mondiale, de l'AFD, de la BEI, de la BOAD, de Enda Eau Populaire et du CONGAD.

Synthèse des interventions des panélistes

Les panélistes se sont tous félicités des résultats obtenus jusque là par les différents acteurs qui contribuent à donner au PEPAM toute son importance et sa place dans le cadrage des interventions et la visibilité offerte dans les sous-secteurs de l'Hydraulique, la gestion des ressources en eau et de l'assainissement au Sénégal par rapport aux objectifs fixés.

Dans le cadre de leurs interventions, Mrs Abdou DIOUF, Directeur des Etudes et de la Planification de la SONES et Mamadou DIA DG de la SONES ont tenu à apporter les éclairages suivants :

Les travaux relatifs au plan d'investissement PEPAM 2007-2011 de la SONES ont certes connu un retard mais leur terminaison est prévue en fin 2012. Le niveau de mobilisation des ressources financières (environ 33%) reste assez faible mais la tranche de 98 milliards FCFA va être mobilisée auprès des PTF dès qu'une meilleure visibilité sur les investissements nécessaires sera établie avec la fin des études sur le schéma directeur pour l'AEP de la ville de Dakar et la Petite Côte.

Revenant sur la qualité de l'eau, M. DIOUF dira que l'expérience de la station de défluroration de la ville de Thiadiaye est une belle réussite et que des efforts importants devront être faits pour démultiplier cette réalisation à l'échelle des zones concernées du pays. Ceci permettrait de traiter quelques 40.000 m³ d'eau avec un investissement d'au moins 40 milliards FCFA avec les mêmes types de stations.

Le DG de la SDE s'exprimant également sur la qualité bactériologique de l'eau dira que les résultats obtenus sont très satisfaisants et dépassent même les performances contractuelles ; des difficultés sont toutefois encore notées en banlieue dakaroise. A ce titre il précisera que les travaux de réalisation de la station de déferrisation devront être bouclés en septembre 2011.

Sur la question du déficit de production sur Dakar, M. DIA confirmera que ce dernier pourrait survenir si effectivement les retards sur la terminaison des travaux relatifs à Carmel 2 et Mékhé 2 ne sont pas bouclés mais il précisera tout de même qu'un plan d'actions alternatif est déjà élaboré à ce titre pour éviter cette éventualité ; il s'agira d'assurer le renouvellement et la réhabilitation de forages de production au niveau de Thiaroye. Cette opération permettra non seulement de combler ou d'amoindrir fortement le déficit mais contribuera également à rabattre de manière efficace la nappe d'eau dans cette zone ; ce qui participera à lutter contre les inondations de plus en plus graves au niveau de la banlieue de Dakar.

Aussi, des recommandations ont été formulées et qui se résument à ces points :

AFD : Elle a insisté sur le respect des fondamentaux qui ont longtemps permis à la première réforme du secteur de l'hydraulique urbaine d'être citée comme une « référence au niveau mondial », à savoir :

(i) l'application de tarifs assurant l'équilibre financier du secteur, (ii) le règlement à bonne date des factures de l'Administration. Sur ces deux aspects, l'AFD, note qu'il n'y a plus de "visibilité sur les tarifs" (les tarifs sont bloqués pour certains consommateurs et les hausses transférées sur ceux de l'Administration); les "impayés de l'Administration" ont une incidence négative sur la SONES (les impayés constituent l'équivalent d'un an de chiffres d'affaires de la SONES environ 17 Milliards de F. CFA).

Les conséquences immédiates risquent d'être : (i) cessation de paiement de la SONES et surtout le non respect de ses engagements auprès de ses divers partenaires notamment ceux financiers, (ii) le non plus accès ou plutôt un accès difficile aux financements extérieurs pour la réalisation du programme d'investissements (2008-2015) de la SONES, (iii) les risques de ne pas atteindre les OMD en matière d'accès à l'eau potable en milieu urbain.

L'AFD a tenu à rappeler que le principe « l'eau finance l'eau » qui a guidé la réforme du sous-secteur doit être rétabli au plus vite au risque de faire perdre au Sénégal toute la crédibilité de « sa » réforme citée en exemple partout.

BEI : Elle a rappelé le « cercle vertueux » dans lequel la Réforme de 1995 a été conçu :

- L'association prêts+subventions pour financer le développement du secteur ;
- une politique tarifaire permettant d'atteindre à terme « l'équilibre financier du secteur » et prenant en compte les « plus pauvres » à travers la « tranche sociale » ;
- La double péréquation d'une part au niveau national (les gros centres supportant les petits) et d'autre part au niveau des consommateurs « tarification par tranche » (les gros consommateurs supportant les petits) ;
- un service efficace alliant disponibilité, accessibilité et qualité de l'eau.

C'est pour la BEI de rappeler que ce « cercle vertueux » est aujourd'hui en péril et que ces concepts doivent être préservés pour l'avenir du secteur.

BOAD : il a rappelé les montants investis dans le secteur de l'eau et de l'assainissement (87 Milliards de FCFA au sein de l'UEMOA dont 30 au Sénégal) dans certains projets d'AEP : Kaolack, Koungheul, Ziguinchor, etc., des études et dans l'assainissement en facilitant l'organisation du séminaire de validation sur « la stratégie d'intervention dans l'eau et l'assainissement ».

Ensuite, elle s'est engagée à poursuivre sa collaboration avec le Sénégal dans l'objectif d'atteinte des OMD.

CONGAD. Il a livré en primeur aux participants (diffusion du « Livre Bleu ») les résultats des enquêtes effectuées au niveau des populations sur la perception qu'elles ont des stratégies développées jusqu'ici par les pouvoirs publics pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

Cette perception se résume aux points suivants :

- Déséquilibre dans l'accès à l'eau potable : au niveau urbain les zones périphériques sont négligées ; au niveau national , les zones rurales sont laissées pour compte ;
- Le coût de l'eau est très élevé au Sénégal et les populations s'en désolent ;
- L'accès à l'eau pour les populations pauvres reste encore difficile,
- Un plaidoyer pour la mise en place d'un « quota gratuit d'eau » en respect pour le « droit à l'eau » qui est un droit reconnu par les Nations Unies et qui n'est pas appliqué au Sénégal ;
- La « Gouvernance relationnelle » qui a fait l'objet d'un « Protocole d'Accord » avec l'ensemble de la « Société civile » et qui n'est pas appliqué

ENDA EAU POPULAIRE. Elle s'est faite l'interprète des populations de la banlieue dakaroise sur la qualité de l'eau distribuée par la SDE. Sur ce point, elle souhaiterait que des solutions urgentes et durables soient trouvées.

BANQUE MONDIALE (IDA et WSP). Elle a rappelé son long cheminement dans le secteur qui se poursuit toujours à travers présentement le soutien pour la réalisation de « 19 000 branchements sociaux à l'eau potable » et la mise en place du Projet « GPOBA dans l'assainissement ». Toutefois, comme les autres partenaires financiers, elle a manifesté ses inquiétudes quant à la réalisation à bonne date des investissements prévus à l'horizon 2025-2030 du fait du « manque de visibilité dans le développement du secteur de l'eau notamment » et de « l'équilibre financier du secteur » qui est sérieusement ébranlé.

Cette menace est due aux retards dans les règlements de factures de l'Administration et de la non application des mécanismes de hausse tarifaires basés sur les principes de péréquation et de protection des pauvres.

Interventions des participants

Les participants ont interpellé les différents acteurs et les partenaires financiers sur certains points notamment :

- La qualité de l'eau distribuée et les mesures en cours ;
- La satisfaction de la demande et de la programmation des investissements qui devrait aller plus rapidement afin d'éviter les déficits ;
- La « demande en eau des maraîchers » qui est toujours satisfaite à partir du réseau AEP de Dakar du fait du retard dans la mise en œuvre de « solutions alternatives » toujours à l'étude au niveau de la SONES ;
- La prolongation du contrat de la SDE dont durée serait de 3 ans au lieu de 5 ;
- Les tarifs élevés et les conditions jugées draconiennes de la Sde pour la « suspension de la fourniture d'eau pour raisons de factures non payées dans les délais » (frais de coupure élevés)
- La « tranche sociale de 10m³/mois » est jugée insuffisante compte tenu de la taille moyenne des familles au Sénégal notamment en milieu urbain ;
- La présence du Fluor dans le « Bassin arachidier » et dont la solution reste toujours dans le domaine des incertitudes ;

■ Recommandations du Panel n°3

A toutes ces questions, les acteurs que sont la SONES, la SDE, la DHU ont apporté des réponses allant dans le sens de :

- L'amélioration de la qualité de l'eau et du service offert aux populations ;
- L'accessibilité de l'eau aux consommateurs pauvres tout en les invitant à changer de comportements (économie de l'eau) ;
- La résolution prochaine de l'eau aux maraîchers par une solution de transfert de ressources en eau de Dakar vers la zone maraîchère ;
- Le rétablissement du « cercle vertueux » de la Réforme de 1995 par les pouvoirs publics notamment le MEF

Les recommandations issues du Panel. A travers les différents échanges ; l'on peut faire ressortir les propositions de recommandations ci-après :

■ Sur l'équilibre financier du secteur.

Constat : La situation présente est alarmante et le développement du secteur risque d'être remis en cause du fait de l'incapacité de la SONES à honorer ses engagements vis-à-vis de ses partenaires et du retrait de ces derniers dans le financement des programmes d'investissements à venir

Recommandation N°1 : Les pouvoirs publics doivent rétablir rapidement les conditions de développement durable du secteur à travers : le règlement des arriérés de factures de l'Administration, le rétablissement des dispositifs de péréquation des tarifs à travers un système alliant équité, conditions économiques et sociales, efficacité du service, accessibilité et qualité de l'eau distribuée ;

■ Sur le cadrage institutionnel du secteur.

Constat : Le Gouvernement s'oriente vers « une concession intégrale du service de l'eau au Sénégal » et des études sont engagées dans ce sens et un AO International sera lancé pour sélectionner un nouveau partenaire.

Recommandation N°2: Quelle que soit la solution qui sera retenue ; il est recommandé d'avoir :

- Une bonne visibilité à long et moyen terme dans le développement du secteur (tarifs et investissements)
- Une bonne couverture des besoins en eau dans tous les centres situés dans le périmètre d'exploitation ;
- Une prise en compte de l'aspect « social » de l'eau et de son accessibilité aux plus pauvres ;
- Une base consensuelle à bâtir avec la participation de tous les acteurs (Gouvernement, Partenaires financiers, travailleurs du secteur, consommateurs, société civile, etc.) à la définition du nouveau cadre institutionnel qui sera mis en œuvre ;

■ Sur la qualité de l'eau : concentrations excessives de Fluor.

Constat : L'expérience de Thiadiaye est à saluer et constitue une réponse encourageante pour une solution au problème de la présence du Fluor dans l'eau potable distribuée dans certains centres.

Recommandation N°3 : Il est recommandé à la SONES de tirer toutes les leçons de ce projet test d'en faire une évaluation exhaustive pour la définition d'une option technologique de défluoruration alliant une efficacité économique, la protection de l'environnement et l'accessibilité pour les populations

■ Sur la qualité de l'eau dans la banlieue dakaroise.

Constat : Malgré les efforts faits, la Banlieue continue toujours à avoir une « perception négative » de la qualité de l'eau distribuée avec une présence de fer qui rend l'eau rougeâtre en certains endroits du réseau de distribution de la SDE.

Recommandation N°4: Il est recommandé à la SONES d'entreprendre dans les meilleurs délais les travaux de construction d'une station de dé-férisation à l'usine de Thiaroye.

■ Sur la politique tarifaire

Constat : Les tarifs de l'eau au Sénégal sont toujours élevés malgré tous les dispositifs de péréquation appliqués jusqu'à présent

Recommandation N°5: les pouvoirs publics doivent veiller à la révision des tarifs de l'eau tout en préservant les fondamentaux d'un service public d'eau potable efficace et accessible notamment aux pauvres.

Panel 4 : Développement de l'accès à l'assainissement et évolution du cadre institutionnel du sous-secteur de l'assainissement urbain en 2009 : Analyse des performances enregistrées, projets majeurs du sous-secteur, Gestion des eaux pluviales, mobilisation de financements, étude institutionnelle du sous-secteur de l'assainissement urbain.

La présidence du panel a été assurée par M. Amadou DIAW, Conseiller Technique n°1 du Ministre chargé de l'Assainissement. Il était assisté de M. Baba COULIBALY, modérateur et de M. Kader KONATE, rapporteur.

Les autres membres ayant pris part au panel sont : le Directeur Général de l'ONAS, le Directeur de l'Assainissement, les représentants de la DCEF, de la Banque Mondiale, de la BEI, de UN-Habitat, de ENDA RUP et de l'Association des Maires du Sénégal (AMS).

Les travaux du panel étaient articulés autour de la problématique sortie du rapport général (présentation de Mr. Fadel Ndaw du matin) montrant d'une part les difficultés pour garantir d'ici 2015, un rythme de croissance appropriée du taux d'accès et d'autre part la situation d'extrême difficulté de trésorerie que connaît l'ONAS aujourd'hui.

■ **Mr Babacar NDAW**, DG de l'ONAS revenant sur les problèmes de la tendance baissière du taux d'accès et du déficit de trésorerie de l'ONAS) rappelle :

- Que sur un montant de 200 milliards FCFA prévus pour réaliser les projets de travaux neufs portant sur l'augmentation du taux d'accès, seulement la moitié est actuellement en cours de mobilisation ;
- Et que les charges de fonctionnement liées aux besoins de l'exploitation et de la maintenance de plus en plus croissants, risquent d'induire un déséquilibre financier dommageable pour le sous-secteur ;
- Les initiatives prises pour booster le taux d'accès comme le PAQPUD et le GPOBA malgré leurs performances, n'auront pas plus d'impact positif nécessaire pour permettre d'espérer atteindre les OMD dans les 5 ans.
- Toujours, dans l'esprit des initiatives prises : la contractualisation avec les collectivités locales (pour la gestion par l'ONAS des ouvrages et réseaux d'eaux pluviales dans leur territoire communal) se poursuit et présente de bonnes perspectives de prise en charge financière de la gestion des BP par l'Etat et les collectivités locales.

■ **Mr. Pierre Boulanger** du WSP, sur les perspectives d'amélioration du taux d'accès) a fait un point exhaustif sur le projet du GPOBA. Un projet d'assainissement autonome tant la mise en œuvre est quelque peu difficile du fait de la faible solvabilité des bénéficiaires et des difficultés liées aux inondations des zones concernées.

Cependant, il est heureux que les volets marketing et promotion de l'hygiène puissent se poursuivre actuellement ainsi que la réflexion sur les alternatives pour les ménages habitant les zones difficiles.

■ **Le représentant de la DCEF** sur les problèmes de trésorerie de l'ONAS a tenu à rappeler les contributions de l'Etat sur la campagne hivernale et à fait noter que le problème de l'ONAS sera réglé dès que les factures échues de l'administration seront payées.

■ **Mr. Adama Mbaye** de la DAS à propos du contrat de performances signé entre l'Etat et l'ONAS :

- A relevé le fait que le contrat de performances (CP) a été une forte recommandation de l'étude institutionnelle sur l'ONAS ;
- Il dira également que le CP est signé depuis 2008 mais le non paiement par l'Etat de ses factures de consommation d'eau, constitue actuellement le nœud gordien du déblocage des difficultés de l'ONAS.
- M. MBAYE a également rappelé qu'en début juin l'ONAS doit présenter son rapport sur la mise en œuvre et les difficultés du CP.
- Il s'est également félicité de l'initiative concernant la gestion des eaux pluviales avec le processus de contractualisation entre ONAS et les OC se poursuivent bien particulièrement avec la collectivité locale de la ville de Pikine.

■ **Mme Aita Seck** représentant la DEEC et s'exprimant sur la baie de Hann :

- A mis l'accent sur l'étude tarifaire en cours pour le déversement des eaux industrielles dans le dispositif en cours d'étude dans la baie de Hann.
- A précisé que les études techniques du volet de la « collecte du traitement et l'évacuation » sont en cours avec l'ONAS.
- A mis l'accent sur l'avènement de ce nouveau métier qui est en train de naître au niveau de l'ONAS ;
- A rappelé les dispositions du projet de la baie de Hann reposant sur une application du principe pollueur/payeur.

■ La représentante de la **BEI** : intervenant sur le projet de dépollution de la baie de Hann a insisté sur l'importance de l'apport de la BEI et de l'AFD pour ce projet, surtout sur l'aspect "nouveau métier" qu'il va contribuer à développer.

Elle insistera sur le fait qu'il aura fallu que l'AFD et la BEI, augmentent leur financement pour tenir compte du besoin de mobiliser une assistance technique pour la préparation et la mise en œuvre de différents instruments techniques et contractuels entre les différents acteurs concernés. Cependant elle a noté avec un brin d'inquiétude la précarité de la trésorerie de l'ONAS subséquente au non paiement des factures de l'Administration.

- Mme Khady Diagne représentante de **ENDA-RUP** a axé son intervention sur la contribution de ENDA sur l'atteinte des OMD et a rappelé les projets d'installations d'ouvrages d'assainissement : à Rufisque, Bignona, Dagana, Saint-Louis avec beaucoup d'ingénierie sociale ; ce qui a permis de drainer une forte participation des bénéficiaires sur le financement des ouvrages.

- **Mr. Eric Moukoro** de UN-Habitat s'exprimant dans le cadre du projet d'assainissement des villages riverains du Lac de Guiers a précisé le fait que ce dernier aura permis de toucher, par la réalisation d'ouvrages d'assainissement individuels et collectifs, près de 75000 personnes au niveau de ménages et les écoles situées dans 26 villages autour du lac.

- M. MOUKORO a également fait relever que son organisation a financé la réalisation de huit (08) édicules publics au niveau des localités de Keur Massar et Ngor. Par ailleurs, il est à noter qu'il est prévu dans le cadre de ce projet "assainissement collectif" un important et innovateur volet "production de biogaz" pour lequel le technicien va bientôt arriver du Ghana.
- La rédaction de la capitalisation des expériences UN-Habitat au Sénégal en trois (3) tomes. Ce projet est appuyé par la DAS.
- En clôturant son propos, le représentant de UN-Habitat a invité les différents acteurs du secteur à lancer dès à présent le lancement de la réflexion sur les stratégies de l'après 2015.

- **Le représentant de l'Association des Maires du Sénégal (AMS)**, en l'occurrence le Maire d'arrondissement de Grand-Yoff a mis l'accent sur la problématique du développement local avec une très grande disparité notée entre les différentes communes.

Il a réitéré leur disponibilité à travailler avec l'ONAS en particulier et en général avec le sous-secteur de l'assainissement pour la prise en charge correcte de l'ensemble des besoins exprimés par les populations en matière d'assainissement.

Synthèse des interventions du public et réponses des panélistes.

- Les consommateurs seront bien représentés dans le comité de suivi du contrat de performances Etat-ONAS tout comme cela l'a été pour le suivi du contrat-plan entre l'Etat et la SONES.
- Les systèmes autonomes sont suivis d'ouvrages publics que sont les stations de boues de vidange dont la gestion constitue une réelle charge pour l'ONAS. Dès lors on ne peut pas parler d'iniquité sur la redevance assainissement par rapport aux populations des zones urbaines dites "assainies" qui sont encore à l'assainissement autonome et qui de ce fait : supportent en plus de la redevance à payer sur leurs factures d'eau, les charges liées au vidange de leurs installations individuelles.
- L'enquête déclenchée par l'ONAS est toujours en cours auprès des autorités de la police nationale par rapport aux déversements clandestins d'hydrocarbures dans le réseau d'égouts des HLM. Dans le même ordre d'idées, l'ONAS procède à la démolition des constructions sauvages sur son réseau dans les cas où ces dernières entravent l'accès correct aux installations. Dans certains cas l'ONAS peut également demander aux autorités compétentes le déplacement provisoire de ces constructions irrégulières sur la durée des interventions curatives au niveau du réseau. Pour le cas de cités et maisons construites sur certains ouvrages comme le Hann-Fann, cela fait l'objet de concertation avec les autorités pour étudier la possibilité de déviation.
- Des retards sont actuellement notés dans le démarrage des opérations hivernales mais l'ONAS est en train de prendre toutes les dispositions nécessaires en rapport avec les collectivités locales avec qui elle est en train de signer des conventions.

- Le DG de l'ONAS est revenu sur l'avenir de l'ONAS au plan institutionnel en précisant qu'une étude spécifique a été conduite dans ce sens mais il se trouve l'option du Gouvernement d'aller dans le sens d'une concession intégrale des Eaux a sonné l'arrêt de l'étude d'évolution institutionnelle du secteur de l'hydraulique urbaine et de l'assainissement. Dans ces conditions, le statut quo sera maintenu en attendant toute nouvelle orientation des autorités.
- A travers les partenariats de recherche entre l'ONAS et l'Université de Dakar et avec SANDEC (Suisse), des solutions pertinentes sont en train d'être étudiées pour la valorisation et la réutilisation efficiente des sous-produits de l'assainissement. En ce qui concerne les boues d'épuration séchées, il convient de signaler une convention entre ONAS et un privé est actuellement en vigueur.
- Relativement aux interrogations sur la répartition, entre les différents acteurs concernés, de la redevance de "pollution", la DEEC précisera que cette dernière est bien collectée par elle mais est directement versée dans les caisses du Trésor. Donc pour le moment cette redevance ne fait pas l'objet d'une répartition.
- L'APROSEN a invité à une meilleure collaboration avec l'ONAS ; ce qui est une bonne voie pour définir ensemble des stratégies pertinentes qui vont mettre l'accent, autant sur la réalisation de nouvelles infrastructures, mais aussi et surtout sur le développement d'approches et d'actions en matière d'IEC pour impulser un changement effectif et durable de comportement au niveau des cibles communément partagées.

III. Recommandations du panel n°4

- Insister auprès de l'autorité pour le règlement diligent des factures de l'administration afin de soulager la trésorerie tendue de l'ONAS.
- S'assurer de la bonne disponibilité à temps des ressources nécessaires pour faire accroître le taux d'accès vers l'objectif. Les partenaires au développement y sont invités instamment pendant que l'Etat aura à faire de grands efforts financiers.

- Mettre en place un comité de suivi des différents contrats-plans pour une meilleure efficacité de leur mise en œuvre. Ce comité devra comprendre dans ses membres, les consommateurs du secteur.
- Mener une politique beaucoup plus volontariste et stratégique de la valorisation et de la réutilisation des produits d'épuration (boues, eaux épurées, gaz). Dans ce cadre la recherche devra occuper une plus grande place et être un peu plus institutionnalisée.
- Clarifier davantage la répartition des produits de la taxe de la pollution.
- Mettre davantage en synergie les stratégies d'IEC des acteurs comme l'ONAS et l'APROSEN.
- Pour la bonne gestion du Contrat de Performances Etat-ONAS, la mise en place d'un comité permanent de suivi, qui se réunirait régulièrement, est nécessaire.

III. Clôture des travaux

A la fin des discussions du panel n°4 qui a pris fin à 19h05, les travaux de la quatrième revue annuelle conjointe du PEPAM ont été clôturés, au nom de M. Adama Sall Ministre de l'Assainissement et de l'hygiène publique, par M. Amadou Diaw, conseiller technique n°1. Il a remercié les participants d'être restés si tard pour terminer les travaux riches tenus au pas de charge durant toute la journée et s'est félicité de la hauteur et de la qualité des débats.

Il a tenu également à féliciter l'Unité de Coordination du PEPAM et l'ensemble des agences d'exécution pour le travail accompli et a invité les uns et les autres à redoubler d'efforts pour que d'ici la revue prochaine, les résultats puissent être améliorés dans le bon sens afin d'arriver à atteindre les OMD.

IV. Evaluation de la revue annuelle 2010

Aussitôt après la revue annuelle, les supports de travail (le rapport général, la présentation *powerpoint* délivrée par le Coordonnateur) ont été mis en ligne sur le site du PEPAM, en mode téléchargement pour inviter tous les participants à donner librement leurs points, via un questionnaire en ligne, sur les documents produits et sur l'organisation de la journée du 28 avril de manière générale.

De manière générale aucune observation majeure n'a été relevée concernant le rapport provisoire et la présentation sur support *powerpoint*. Les versions définitives seront donc mises en ligne, après rajout de quelques informations complémentaires qui pourraient être utiles aux acteurs. Il est donc à noter que tous les indicateurs mentionnés dans version provisoire du rapport, y compris le taux de disponibilité des forages, sont validés.

Pour ce qui concerne l'organisation de la revue annuelle conjointe 2010, des suggestions très intéressantes et constructives ont été formulées ; dès lors les organisateurs des prochaines revues en tiendront bien compte afin de rencontrer la satisfaction et les préoccupations de tous les acteurs.

D'une manière générale, les participants ayant répondu au questionnaire ont trouvé l'organisation de la RAC 2010 du PEPAM de bonne qualité (50%) ou de très bonne qualité (43%). Il ressort donc que 93% des répondants sont globalement satisfaits de l'organisation de la revue annuelle.

Pour ce qui concerne le rapport provisoire de la RAC 2010, il est ressorti que 59% des répondants le trouvent de bonne qualité et 41% de très bonne qualité. Dès lors on constate que l'ensemble des répondants ont trouvé le rapport provisoire au moins de bonne qualité tout en souhaitant pour l'essentiel qu'il soit produit pour les prochaines années, un peu plus tôt afin de permettre à l'ensemble des acteurs de bien s'en imprégner avant la date retenue pour la revue annuelle.

Il est également ressorti que l'approche par panels thématiques a été trouvée très bonne (45%) à bonne (33%) ; 15% la trouve plutôt moyenne et 7% ont considéré que cette approche est médiocre pour les raisons qui sont reprises dans le détail des commentaires formulés sur la question. Dès lors on note que 78% des répondants se sont déclarés satisfaits de cette approche contre 22% qui sont peu satisfaits à pas satisfaits de cette démarche.

Les répondants ont également partagé leurs points de vue sur la qualité des travaux au niveau des panels thématiques de discussions ; les réponses sont synthétisées dans le tableau ci-dessous :

Panel	Très bonne qualité	Bonne qualité	Qualité moyenne	Qualité médiocre
Hydraulique rurale (n°1)	22%	74%	4%	-
Assainissement rural (n°2)	13%	70%	13%	4%
Hydraulique urbaine (n°3)	38%	48%	14%	-
Assainissement urbain (n°4)	16%	68%	11%	5%

En y regardant de plus près on peut considérer que les scores affichés dans les deux premières colonnes de ce tableau attestent de la satisfaction des répondants tandis que les troisième et dernière colonnes informent de ceux qui sont peu à pas satisfaits des travaux du panel considéré.

Panel	Satisfaits	Moyennement satisfaits	Peu satisfaits
Hydraulique rurale (n°1)	96%	4%	-
Assainissement rural (n°2)	83%	13%	4%
Hydraulique urbaine (n°3)	86%	14%	-
Assainissement urbain (n°4)	84%	11%	5%

ANNEXES

Annexe 1 : Résultats de l'enquête d'évaluation de la revue

Annexe 2 : Discours des Ministres de tutelle lors de la cérémonie d'ouverture

Annexe 3 : Palmarès de la revue annuelle 2010

Annexe 4 : Présentation Powerpoint du Coordonnateur du PEPAM

Annexe 5 : Agenda de la revue annuelle 2010

Annexe 6 : Liste de présence

**ANNEXE 1 : Résultats de l'enquête
d'évaluation de la revue**

Appréciations des participants sur l'organisation matérielle de la revue annuelle 2010



Quelques commentaires extraits :

... Dans l'ensemble le timing a été bien respecté. Mais les interventions dans les débats seraient plus riches s'il y avait des ateliers sectoriels, ensuite des séances plénières. Dans ce cas, il faut au moins deux jours. Si possible: obtenir le rapport provisoire de la RAC un peu plus en avance. Il pourrait être également transmis au préalable aux agences d'exécution (mais je pense que c'est déjà fait?) et aux PTF pour qu'ils puissent faire éventuellement leurs propositions de modification? Cela permettrait de présenter à la RAC un document plus consensuel.

... Prévoir la remise d'une clé USB (comme vous le faisiez) contenant les présentations et les rapports. L'envoi du rapport avant la date de la revue permettrait de s'en imprégner afin de pouvoir mieux participer aux débats. Du fait que nous ne disposons que d'un seul jour, il aurait été plus judicieux de mon point de vue de faire des travaux d'atelier qui auraient l'avantage de permettre au PEPAM de recueillir les contributions des uns et des autres en lieu et place de plénière qui ne permettent que l'intervention de 4 ou 5 personnes sur un sujet aussi intéressant que l'eau potable et l'assainissement. L'après-midi servira à la présentation de ces travaux d'atelier (deux ateliers par thème majeur)

... Merci de l'accueil, de la bonne documentation et de la qualité des panels! Il faudrait peut être intervertir l'ordre des 2 derniers intervenants. Il semble que le public est parti des après le 3ème panel. Cela obligerait ainsi les gens à rester jusqu'au bout. Une façon plus subtile de les obliger à attendre la fin.

... Mais l'impair de l'ordinateur pendant la présentation du Coordonnateur a un peu terni cette qualité comme si ce n'était pas bien préparé. A l'avenir, le système doit être vérifié avant le démarrage et surtout avoir 2 ou 3 ordinateurs portables pour pallier rapidement ce genre de choses avec un technicien disponible pendant cette partie importante et pendant la journée. En effet tout blocage peut affecter négativement toute l'organisation compte tenu de la contrainte temps

... A notre avis l'organisation matérielle de la revue est de très bonne qualité, tant du point de vue du dispositif d'accueil, du matériel de communication que du matériel de support et autres matériels. Tous ces matériels ont magnifiquement contribué à la réussite de cette importante séance annuelle de travail, de réflexion, d'échange et de partage des performances réalisées par le sous secteur eau-assainissement durant l'année 2010. "

... L'organisation de la revue était satisfaisante. je regrette surtout l'absence des autorités à la cérémonie de clôture alors que les partenaires financiers sont restés jusqu'à la fin. Ce signe n'est pas encourageant au vu des régressions de certains taux, des ruptures d'équilibres et du caractère disjoint de la revue dont les partenaires ont fait état. Il convient donc de sensibiliser MR le Ministre de l'Assainissement pressenti pour présider la cérémonie de clôture sur l'incidence négative de certains manquements.

... Tout d'abord je félicite Monsieur NDAW et l'équipe de l'UC-PEPAM de l'organisation de la revue qui est un outil de suivi et évaluation de ce qui se fait dans le secteur et vous remercie des efforts déployés pour mobiliser toutes les parties prenantes et d'avoir associé la DGPRE fortement dans la préparation de la revue.

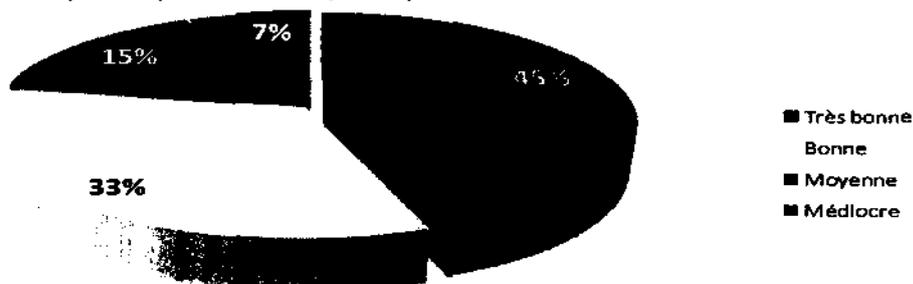
Appréciation des participants sur la qualité du rapport provisoire de la revue annuelle 2010



Quelques commentaires extraits :

- ... Le rapport est très synthétique et donne toutes les informations nécessaires sur le secteur.
- ... Il y aurait et aura toujours quelques éléments à approfondir, préciser, etc. mais il est frappant de voir à quel point la revue est claire, intéressante et bien structurée. Et chaque année meilleure que l'année précédente.
- ... La qualité est bonne mais on gagnerait à mettre aussi l'accent sur des indicateurs non pas seulement financiers mais aussi d'accès (nombre de familles qui ont accès à l'eau potable et à un système d'assainissement) si évidemment nous ne connaissons pas la situation de base. Il faudrait aussi mettre en place un système qui permettrait au PEPAM d'avoir le maximum d'informations sur ce qui se fait par les ONGS en amont.
- ... Le rapport est bien présenté, seulement veillez à le mettre à la disposition des participants 1 à 2 semaines à l'avance pour améliorer l'étude et favoriser de meilleures contributions dans les discussions.
- ... Cependant les données présentées ont et ont été par moment remis en cause d'où la nécessité de les valider avant de les porter dans un document aussi important.
- ... Peut-être pourrait-il être envoyé en version électronique avec en background de toutes les pages DRAFT, ceci éliminerait certaines questions/problèmes (comme la DEM), et avec les contributions recueillies avant la RAC de finaliser avec les réactions enregistrées.
- ... Une présentation aurait profitablement été faite sur les défis majeurs/questions importantes de chacun des secteurs touchés (côté techniciens, et côté populations) et voir au fil des ans les réponses concrètes apportées soit par les acteurs, soit par les politiciens soit par les populations pour avancer vers l'atteinte des objectifs du Millénaire et au-delà la satisfaction des besoins des populations dans ces secteurs"
- ... Je voudrais cependant vous suggérer de bien vouloir transmettre, 48h avant le jour de la revue annuelle, par email, le rapport provisoire aux différents participants. Cela vous permettrait de recueillir des observations éventuelles au moins 24 h avant et de faciliter les discussions. Après l'introduction du Président et du modérateur, les participants pourront intervenir et poser des questions aux responsables des différentes structures."
- ... Le rapport RAC 2010 est de bonne qualité, dans la mesure où il restitue, expose et analyse tous les aspects du sous-secteur: matériels, humains, financiers, techniques, communicationnels, sans oublier les performances réalisées par le rapport à celles de 2009. Nous trouvons le rapport exhaustif, objectif et transparent.
- ... C'est un rapport exhaustif que la présentation sans vidéo projecteur a rendu difficile à suivre. Cependant sa disponibilité en version papier remise aux participants a permis de mieux comprendre.
- ... Nous avons une bonne lisibilité du rapport grâce aux présentations sous forme de tableaux, graphes, diagrammes, histogrammes etc. Les chiffres sont donnés pour les financements et autres, la nature des financements, les pourcentages d'avancement etc. autant d'éléments d'appréciation du travail exécuté par le PEPAM sur le terrain."
- ... Le déclassement des puits risque de faire peser des hypothèques sur les performances attendues.
- ... C'est bon car quand je pense à l'immense travail abattu derrière pour synthétiser les réalisations du secteur si large. Néanmoins pour éviter certaines remarques qui masquent la qualité du travail, il fallait partager le rapport bien avant la revue pour observations et recommandations. Bien attendu cela suppose que la préparation de la revue se fait également très tôt.
- ... Peut-être qu'un envoi du projet de rapport 3 semaines avant la Revue aux différentes directions nationales permettrait de prendre en compte des apports pour le rapport diffusé le jour J à la presse et aux partenaires.

Appréciations des participants approche par Panel par rapport à l'approche classique des présentations powerpoint suivies de discussions



Quelques commentaires extraits :

... Très intéressant de laisser une place à l'expression des représentants des collectivités locales, de la société civile, des PTF etc. Et de présenter quelques éléments moins "diplomatiques" qui ne figurent pas dans le rapport provisoire de la RAC. Le format également permet d'apprendre de nouvelles choses même pour ceux qui avait déjà lu le rapport provisoire auparavant, en laissant davantage de place aux échanges d'idées. Cela dit il y a certains thèmes clefs qui n'ont été que survolés tandis que d'autres moins importants ont été trop développés (par exemple quand les PTF et ONG viennent présenter leurs projets et le montant de leurs financements). Peut-être pourrait-on imaginer ne retenir que 2 thèmes stratégiques principaux de discussion par sous-secteur, afin d'aller plus en profondeur dans l'analyse et la confrontation d'idées? L'année suivante d'autres thèmes seraient proposés."

... A améliorer en limitant les interventions des panélistes qui devraient au préalable préparer leur sujet. Le Présent et le modérateur ont tendance à faire double emploi (Babcar Dieng vs Amadou Seydou DIA, 1 seul suffit pour gagner du temps, avec une bonne connaissance et préparation du panel, et donner plus de temps aux discussions.

... Les deux devraient être combinés: Journée 1: Présentation + question - Journée 2: Organiser les Panels, mais avec un "focus sur une thème ou Point clé à introduire par le modérateur" - Nécessité de prendre plus temps par Pannel - Trois Panels:

- Pannel 1: DGP/RE/DHR/DEM -
- Pannel 2 : ONAS -
- Pannel 3: SDE/SONES

... L'approche par Panel ne permet pas de voir l'interrelation entre des différents secteurs. Nous avons eu l'impression que chaque Direction travaille de manière séparée et cela se ressent dans les présentations. Il ne peut y avoir atteinte des objectifs des OMD s'il n'ya pas de synergie dans les interventions. Il ne saurait y avoir d'assainissement et de réduction des maladies liées au péril fécal si l'eau n'est pas accessible dans les familles mais aussi dans les écoles (formelles, non formelles, daras et madrasa) et dans les espaces publiques.

... L'approche panel permet de gagner du temps. Seulement, pour améliorer la contribution des participants lors des panels ou ateliers, envisager l'organisation de sessions parallèles par sous-secteur (Hydraulique, Assainissement) ou par zone (Urbain, Rural). Au cours des panels, il faut aussi bien circonscrire les rôles notamment entre Président de séance et Modérateur pour éviter des dérapages, susciter et faciliter les contributions des participants.

... Seulement, il serait plus intéressant si les thèmes retenus pouvaient parvenir aux participants 07jours à l'avance, ce qui donnerait une approche participative de le cadre de la vision hydrique.

... Bonne chose cependant certaines questions n'ont pas trouve de réponses notamment les questions des associations de consommateurs Peut être la durée d'une journée est insuffisante "

... Néanmoins le nombre "peut être" trop élevé de "panelistes" n'a pas permis à tous d'affirmer leur point de vue. D'autre part certains panelistes ne semblaient pas bien maitriser leur sujet (texte lu) ou était intimidé donc plus de préparation pour les interventions ou meilleur choix de l'intervenant par la structure invitée.

... Seulement j'aurais préféré que les Panélistes se retrouvent en conclave d'abord pour ensuite permettre à leur différent rapporteur de présenter à l'Assemblée le fruit de leur réflexion qui sera suivi des discussions et propositions du groupe.

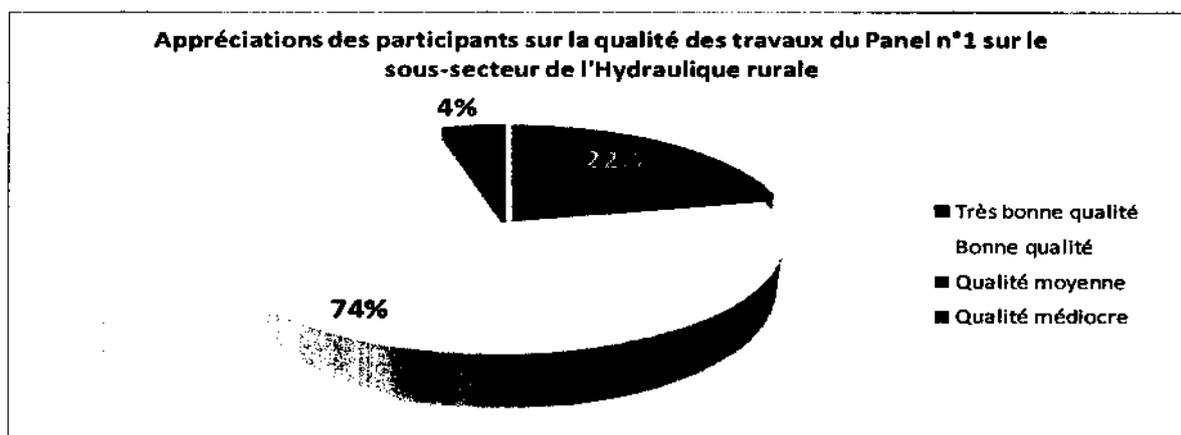
... L'innovation est bonne, mais compte tenu de la contrainte temps, les participants peuvent avoir l'impression que les questions sont préparées entre les organisateurs et les présidents, et peuvent ne pas refléter les préoccupations des participants, bien que prenant l'essentiel du temps. Ensuite les différents doivent être préparés et ne pas faire perdre du temps en parlant de choses d'aucune pertinence pour l'audience. Suggestions: 1) annonce aux participants des thèmes des panels et demande d'envoi des préoccupations/questions que le président ou modérateur (ou organisateurs) regroupent et synthétisent à l'attention des panélistes choisis en conséquence.

... Le temps nécessaire pour une bonne présentation et se faire comprendre avait fait défaut, de même que pour les discussions. Et encore, la plupart de ceux qui sont concernés par les panels ne suivent pas correctement les autres du fait que ils se préoccupent de ce qu'ils doivent aller présenter. Par ailleurs, je pense que si l'option par panel est adoptée, il serait bien de définir des thèmes différents pour chaque structure afin d'éviter les chevauchements qui risquent de se poser.

... La nouvelle approche est une très bonne initiative à condition que les participants puissent disposer du rapport dans les délais indiqués ci-dessus afin de passer directement aux discussions en fonctions des 4 panels retenus.

... L'approche par panel est loin la meilleure que celle des présentations classiques qui prennent du temps et souvent moins exhaustive, transparente et objective. Toujours est-il que l'approche panel peut être assortie de *powerpoint* comme ça l'a été récemment. L'essentiel est que les participants aient une parfaite compréhension de l'état d'avancement des travaux de mobilisations des financements, de la mise en œuvre des activités des projets du sous secteur suivant les stratégies et plans d'actions adoptés et des difficultés rencontrées. Il est également souhaitable que les revues à venir se passent comme celle de 2010 pertinente et bien organisée.

... Le temps imparti a été un peu court car la cérémonie d'ouverture a vraiment débordé.



Quelques commentaires extraits :

... J'aurais personnellement aimé que l'on parle davantage de la délégation de gestion au secteur privé et surtout que l'on approfondisse le sujet du transfert de la maintenance - sans langue de bois.

... Dans tous les panels les différentes présentations ont pris du beaucoup de temps sans apporter a mon sens une valeur ajoutée. Il faudrait à l'avenir synthétiser ces différentes présentations, le cas échéant envoyer au PEPAM les présentations afin que ceux qui doivent le faire soient orientés quant au contenu qui peut intéresser l'assemblée. Ce commentaire est valable pour tous les panels

... La chute du taux d'accès en HR a inquiète les participants. L'indicateur doit être mieux adressée, notamment au niveau du déclassement des puits (harmoniser l'approche dans toutes les régions). Je pense que c'est un chantier a ouvrir courant 2010 pour partager la méthodologie, affiner l'approche et la méthode de calcul du taux d'accès en direction de la RAC de 2011 pour éviter les contestations de chiffres du genre de l'intervention Directeur DEM.

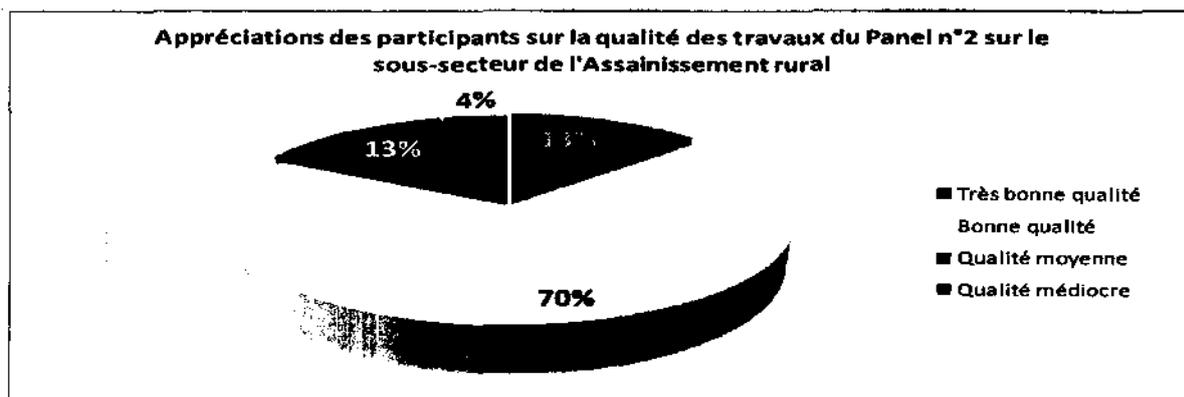
... Le problème de la qualité de l'eau en milieu rural devrait être mieux approche en terme de recommandations pour les actions a mettre en œuvre dans les sous programmes en cours ou a venir au plan de l'approche technique, qualité bactériologique a régler, technologies à mettre en œuvre pour le fluor, etc.

... Mais il reste que l'hydraulique rurale reste toujours dans sa position de tâtonnement. Elle devrait refuser systématiquement de résoudre les problèmes politiques, et de se focaliser dans la satisfaction en eau potable aux populations, au cheptel et surtout à la valorisation des cultures irriguées autour des forages

... Très bonne prestation de certains panélistes comme Mme Anta Seck et me Diène Faye bien que dans une moindre mesure; les autres ont surtout présenté leurs organisations, ce qui aurait pu se faire par une documentation à la disposition des participants. Pour satisfaire ce besoin de faire ses réalisations dans le domaine de l'eau et l'assainissement, il serait peut être bon d'étudier l'opportunité de coupler la RAC avec un exposition (je crois que cela a été fait 1 ou 2 fois et c'est bien pour dissémination certaines informations et expériences)

"Le panel sur l'hydraulique rurale a comme les autres abattu un travail satisfaisant de restitution transparente du bilan annuel des travaux du sous secteur. Il a informé des réalisations mais et surtout des difficultés dont les plus préoccupantes sont celles de la mobilisation des fonds nécessaires aux financements des réalisations des activités, l'état naturel du terrain qui ne facilite pas partout l'évolution positive des choses, ainsi que la maintenance des installations hydrauliques et le déficit préoccupant de la purification de l'eau. Les réactions combien pertinentes des intervenants sont une preuve de la bonne qualité de tous les Panels.

... Comme le dit la sagesse africaine "Toute performances est toujours sujette à une amélioration".
"A mon avis c'est le meilleur. Personnellement j'appréhende mieux les liens entre la DGPRE et l'office du lac de guiers qui est sa création et dont les missions viennent d'être révélées.



Quelques commentaires extraits :

... L'absence de la Direction du service d'hygiène a un peu restreint les argumentations sur les contraintes. Les débats se sont concentrés surtout sur les stratégies d'intervention et c'est effectivement le sujet clef à mon avis. Pour l'instant dans aucun pays de la sous-région une stratégie efficace n'a été trouvée et déployée à grande échelle (technologies appropriées, modalités de financement, approche d'IEC etc.). A l'heure actuelle il n'y a pas de "recette miracle". Toutefois il aurait peut-être été utile de présenter les résultats de l'étude de la CTB sur les options technologiques et d'étudier plus en profondeur les succès et échecs des approches testées actuellement: CLTS, microcrédit assainissement, ménages réalisant les superstructures, etc.

... Le débat a permis d'identifier des axes de travail à développer en 2010 pour faire avancer l'exécution des sous programmes, il s'agira surtout de trouver un consensus sur les points suivants avec tous les acteurs :

- paquet technologique à appliquer
- l'approche CLTS
- le mode d'exécution des travaux (Entreprises, GIE, Autres)
- le financement de l'Assainissement rural : le rôle de l'Etat,
- la capitalisation des expériences passées
- etc.

... Il reste beaucoup, beaucoup à faire. Par ailleurs il que les techniciens du secteur de l'assainissement revoient les coûts de participation des ruraux. En fait il est bien de faire des calculs au niveau des bureaux, mais pour le rural tout ceci n'est pas son problème dans où le monde rural est vaste donc pas besoin de latrines coûteuses. Autre facteur déterminant dans ce volet d'assainissement, c'est le manque de diffusion à grande échelle de la valeur intrinsèque des latrines (voir leurs apports dans la santé humaine).aux ruraux

... Le temps imparti aux différents panélistes ne pouvait leur permettre d'exposer clairement et en totalité le domaine dans lequel ils interviennent.

... Il faudrait veiller à ce que les Présidents des panels désignés soient disponibles le jour de la RAC. Le panel sur l'assainissement, comme nous l'avons évoqué plus haut a également abattu un travail satisfaisant de restitution de l'état d'avancement des travaux du sous secteur.

... **BON DEROULEMENT DU PANEL.** Dans le fond, nous regrettons la réticence des bailleurs à la gratuité des réalisations en milieu rural alors qu'en ville elles sont fortement subventionnées.

... Temps réduits et pas beaucoup d'échanges pour trouver des solutions à l'épineux problème du coût élevé des matériaux. Un obstacle majeur pour atteindre les OMD.

Appréciations des participants sur la qualité des travaux du Panel n°3 sur le sous-secteur de l'Hydraulique urbaine



Quelques commentaires extraits :

... Les interventions de Mamadou Dia sont toujours intéressantes et concrètes. Il était important que les PTF puissent s'exprimer dans ce panel. Cependant j'aurais apprécié encore plus de réflexion sur les opportunités et risques de la future réforme institutionnelle - sans langue de bois, simplement en "avis d'experts", si possible.

... Les réponses données par le DHU ne sont pas satisfaisantes. Le problème de l'équilibre financier du secteur et les "menaces" à peine voilées des bailleurs, n'ont pas été élucidées. Il y a eu fuite en avant ou banalisation des autorités sur les questions essentielles (équilibre financier, ajustements tarifaires, paiements de l'Administration, station de déferrisation de Dakar qui n'a pas encore de financement, etc.).

... Bonne dans l'ensemble, mais il y a des questions importantes à régler avec les autorités pour ne pas hypothéquer les résultats obtenus dans l'hydraulique urbaine :

- la mobilisation des financements pour absorber le gap
- la question tarifaire,
- la question des maraichers (accélérer le projet PDMAS)
- le retard enregistré dans le démarrage des travaux du PEPAM
- la reprise de l'étude institutionnelle

... Satisfaisant. Dans le fond nous ne partageons pas l'optimisme du D.G.de la SDE qui ne nous dit pas comment sera réglée la disponibilité de l'eau potable par rapport à la croissance démographique exponentielle. Nous sommes également inquiet sur une hausse prochaine du prix de l'eau tout en déplorant le gaspillage de l'eau dans les administrations et le non paiement par l'Etat de ses arriérées.

Appréciations des participants sur la qualité des travaux du Panel n°4 sur le sous-secteur de l'Assainissement urbain



Quelques commentaires extraits :

... Au lieu de présenter le titre des études qui ont été menées dans ce sous-secteur au cours de l'année 2009, il serait utile d'en restituer les résultats et conclusions (ex: étude sur la volonté à payer, étude organisationnelle, etc.). C'était bien d'évoquer la nécessité d'un financement pérenne de l'assainissement autonome, dommage que le sujet ne soit pas (encore) approfondi. Un échange d'idées plus poussé sur le lent démarrage de GPOBA aurait été à même de faire avancer la réflexion sur les facteurs de réussite / d'échec des projets d'assainissement en milieu périurbain. Le milieu rural aurait pu peut-être aussi profiter de la réflexion.

... La Revue annuelle du secteur de l'eau est un acquis fondamental du secteur qu'il convient de pérenniser. Je pense que deux jours devraient être consacrés -

... Le problème de l'assainissement autonome en milieu urbain mérite d'être mieux adressé, c'est par là qu'on peut booster le taux d'accès.

... Seulement il serait plus intéressant à ce que l'assainissement urbain revoie les dimensionnements des conduites d'évacuation des déchets, et augmenter les stations de traitements

... Le risque d'inversion de la tendance dans ce secteur stratégique pour la santé et le bien-être est inquiétant. Raison de plus pour Mr le Ministre en charge du département d'être présent toute la journée pour mieux affirmer la volonté politique de l'Etat.

... A Saint-Louis nous souffrons des fortes nuisances des canaux d'évacuation des eaux usées, mal conçus, mal exécutés et mal entretenus. les quartiers desservis comme Diamaguène, Léona, Eaux Claires Corniche etc... connaissent des moustiques toute l'année et le paludisme avec..."

... Réponses non convaincantes concernant les zones urbaines non raccordées au réseau et soumis au paiement de la taxe assainissement."

**ANNEXE 2 : Discours d'ouverture des
Ministres de tutelle**



REPUBLIQUE DU SENEGAL

-----*

Un Peuple - Un But - Une Foi

-----*

Ministère de l'Assainissement et de l'Hygiène Publique

-----*

REVUE ANNUELLE DU PEPAM 2010

**Discours de Monsieur Adama SALL,
Ministre de l'Assainissement
et de l'Hygiène Publique**

MERIDIEN PRESIDENT - 28 AVRIL 2010

Mesdames, Messieurs,

Permettez- moi d'abord de me féliciter, pour l'occasion qui m'est donnée, une fois de plus, de me retrouver, aux côtés de mes collègues Abdoulaye DIOP, Ministre d'Etat, Ministre chargé de l'Economie et des Finances et Oumar Sarr, Ministre d'Etat, Ministre chargé de l'Hydraulique pour lancer la cérémonie d'ouverture de la quatrième Revue Annuelle du Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire communément appelé PEPAM.

Aujourd'hui plus que jamais, la problématique de l'accès aux services d'assainissement revêt une importance majeure pour nos populations.

Les efforts remarquables déployés par l'Etat et les divers partenaires techniques et financiers à travers le PEPAM depuis son lancement en 2005 ont permis certes d'enregistrer jusque là des résultats globalement satisfaisants.

Mais il n'en demeure pas moins que pour le cas spécifique du sous-secteur de l'assainissement, le challenge reste plus que jamais de taille pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement à l'horizon 2015.

S'agissant de l'assainissement rural, il me plaît de souligner que les résultats obtenus montrent qu'au 31 décembre 2009, **28,9 %** de la population rurale avaient accès à l'assainissement contre **26,2 %** en 2004 soit une progression de 2,7 points.

Le taux d'accès constaté en 2008 qui était de **27,5 %** a aussi connu une légère augmentation grâce notamment aux ouvrages réalisés dans les régions de Louga, Thiès, Kolda et Ziguinchor dans le cadre des sous-programmes PEPAM BAD en phase 1 et SEN/026 financé par le Grand Duché de Luxembourg.

Rappelons que l'objectif fixé en 2015 est d'atteindre un taux d'accès à l'assainissement rural de **63%**. Nous sommes donc loin de l'objectif, ce qui nous montre les efforts importants à faire d'ici cette échéance cruciale.

Pour l'assainissement urbain des eaux usées, le taux d'accès a connu une très légère hausse en passant de **63,4 %** en 2008 à **63,6%** en 2008. L'objectif fixé en 2015 est d'atteindre un taux de 78 %. Cette situation assez mitigée de l'assainissement en général est due principalement au gap important de financement du sous secteur.

En effet, les besoins de financements additionnels sont évalués à **165 milliards de F CFA** dont 109 milliards de F CFA sur l'assainissement urbain et 56 milliards de F CFA. On aussi constate que depuis la fin du PLT en juin 2009 avec ses composantes d'assainissement des quartiers périurbains de Dakar et de branchements sociaux à l'égout, la majorité des financements mobilisés par l'ONAS dans le cadre du PEPAM sont plutôt orientés vers la dépollution des eaux usées et concernent de façon marginale l'amélioration du taux d'accès des populations proprement dits.

Il est donc urgent de mobiliser sans tarder les **ressources additionnelles nécessaires** afin de doter les ménages urbains et ruraux de systèmes adéquats d'assainissement d'ici 2015. Cet effort doit aussi impérativement être accompagné par la prise en compte des besoins pressants de renouvellement de plus de **400 kms de réseau d'eaux** usées de Dakar devenus particulièrement vétustes et qui pose beaucoup de problèmes d'exploitation à l'ONAS.

Le Gouvernement du Sénégal a signé en 2008 avec l'ONAS un **contrat de performances** pour permettre un meilleur suivi des performances du secteur et accompagner l'ONAS dans la consolidation de sa **viabilité financière**. L'évaluation récente de la situation financière de l'ONAS par le Comité de suivi du contrat montre toutefois qu'une intervention rapide de l'Etat est nécessaire pour permettre à l'ONAS de faire face à ses nombreuses obligations.

Mesdames, Messieurs,

Vous constatez donc avec moi que le secteur de l'assainissement continue à faire face à de nombreux défis qui ont pour noms entre autres :

- Insuffisance de financements mobilisés pour l'accès;
- Capacité d'exécution de l'ONAS et de la Direction de l'Assainissement ;
- Choix technologiques ;
- Mobilisation de la participation financière des populations ;
- Viabilité financière de l'ONAS ;
- Vétusté des réseaux d'assainissement de Dakar ;
- Problématique de la gestion des eaux pluviales.

J'engage donc tous les acteurs de l'assainissement présents à cette revue à réfléchir à ces différents défis auxquels nous sommes confrontés pour l'atteinte des OMD dans le secteur de l'assainissement auquel le Président de la République, Maître Abdoulaye WADE accorde une grande priorité en l'érigeant en département ministériel plein.

C'est sur cette note d'espoir que je souhaite plein succès à la quatrième revue annuelle du PEPAM.

Je vous remercie de votre attention



REPUBLIQUE DU SENEGAL

-----*-----

Un Peuple - Un But - Une Foi

-----*-----

**Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat,
de la Construction et de l'Hydraulique**

-----*-----

REVUE ANNUELLE DU PEPAM 2010

**Discours de Monsieur Oumar SARR,
Ministre d'Etat, Ministre de l'Urbanisme, de
l'Habitat, de la Construction et de
l'Hydraulique**

MERIDIEN PRESIDENT - 28 AVRIL 2010

MONSIEUR LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

MESDAMES, MESSIEURS LES REPRESENTANTS DU SENAT, DE L'ASSEMBLEE NATIONALE ET DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIALE

MESDAMES, MESSIEURS LES REPRESENTANTS DES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT,

MESDAMES, MESSIEURS LES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES LOCALES,

MESDAMES, MESSIEURS LES REPRESENTANTS DES ONG,

MESDAMES, MESSIEURS LES REPRESENTANTS DU SECTEUR PRIVE,

MESDAMES, MESSIEURS LES DIRECTEURS NATIONAUX, DIRECTEURS GENERAUX ET CHEFS DE SERVICES,

MESDAMES, MESSIEURS, CHERS INVITES,

A l'entame de mon propos, je voudrais vous remercier d'avoir bien voulu répondre, une fois de plus, à notre invitation, pour participer à la quatrième revue annuelle conjointe du Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire : **PEPAM**.

C'est pour moi un plaisir renouvelé de faire le bilan de nos réalisations et de mesurer nos progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour la satisfaction des besoins en eau et en assainissement des populations.

Mesdames, Messieurs,

Le **cadre unifié d'interventions** mis en place par le Gouvernement du Sénégal en adoptant en 2005 le Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire (PEPAM) révèle de jour en jour toute sa pertinence.

Cette démarche saluée par nos partenaires à l'échelle internationale nous permet chaque année de présenter à tous les acteurs nationaux et aux partenaires extérieurs la synthèse des activités menées ainsi que la situation et l'évolution prévisible de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement par rapport à l'atteinte des OMD.

Le taux d'accès à l'eau potable au Sénégal en 2009 est estimé au niveau national à **84%** contre **76,5 %** en 2004.

En milieu rural, le taux d'accès à l'eau potable est passé de **64%** en 2004 à **73,6%** en 2009 soit une progression de **9,6** points en cinq ans.

Permettez-moi cependant de noter qu'en dépit de cette bonne progression, le taux d'accès de 2008 qui était de **75,5%** a connu un léger repli en 2009.

Le taux de **73,6%** ainsi obtenu en 2009 ne nous permet donc pas d'atteindre l'objectif de **75%** fixé dans la matrice sectorielle des indicateurs de suivi du DSRP 2.

Cette contre performance ponctuelle ne nous fait pas douter toutefois des possibilités du sous-secteur de l'hydraulique rurale d'atteindre les objectifs fixés pour **2015** avec un taux d'accès de **82 %**.

Pour ce faire, nous devons cependant réfléchir ensemble sur les causes de la baisse du taux d'accès en 2009 et y remédier dans les plus brefs délais.

A mon sens, trois raisons essentielles justifient cette situation comme le rapport annuel de la revue l'a du reste souligné avec pertinence :

- Les retards intervenus dans la réalisation de certains sous-programmes du PEPAM lancés depuis 2007 et qui n'ont pas encore permis la mise à disposition des ouvrages attendus aux populations rurales ;
- La dégradation du taux de disponibilité des forages motorisés qui est passé de **93 %** en 2006 à **89%** en 2009 en raison principalement du retard sur le programme de transfert de la maintenance opérationnelle des forages ruraux motorisés au secteur privé et de l'insuffisante mobilisation des financements prévus dans la Loi de Finances rectificative de 2007 pour le remplacement des équipements d'exhaures ;
- Le déclassement de près de 200 puits modernes dans la région de Matam suite aux missions d'inventaire effectuées le mois dernier par le service régional de l'Hydraulique qui a constaté leur très grande vétusté et leur insalubrité, ce qui rend ainsi leur eau impropre à la consommation.

J'attends de la revue 2010 un examen attentif de cette situation et des propositions concrètes de solutions pour nous permettre d'accélérer la mise en œuvre des projets en cours et de réduire sensiblement dans les années à venir le taux de pannes des forages en milieu rural.

Mesdames, Messieurs,

En qui concerne l'hydraulique urbaine, le taux d'accès global à l'eau potable (par bornes fontaines et par branchements domiciliaires) se situe en 2009 à un niveau élevé de **97%** dont **88%** par branchements particuliers et **9 %** par bornes fontaines à l'échelle de tout le périmètre affermé.

Je note aussi que la **qualité de l'eau** a nettement été améliorée notamment dans la banlieue de Dakar grâce à la mise en œuvre du plan d'actions d'amélioration de la qualité de l'eau initié par la SDE et l'achèvement par la SONES de la phase 2 de l'usine de Keur Momar Sarr.

Ainsi, pour ce qui concerne la qualité organoleptique, les enquêtes menées récemment montrent que le taux de satisfaction des clients est passé de **45%** en 2005 à **90%** en décembre 2009. Permettez moi également de noter que j'ai eu le plaisir d'inaugurer le 19 janvier 2010 la station expérimentale de THIADLAYE d'une capacité de 720 m³/j pour la réduction du fluor dans l'eau par un système de nanofiltration pour un montant global de huit cent millions (800.000.000) FCFA avec un financement de la KfW.

Cette station qui est la première du genre en Afrique subsaharienne permet aux populations de cette ville de disposer d'une qualité d'eau satisfaisante en faisant passer le taux de fluor dans l'eau de **4,67 mg/l** à **0,3 mg/l**, ce qui met ces populations définitivement à l'abri des conséquences néfastes sur la santé de l'absorption excessive de fluor.

Mesdames, Messieurs,

La mise en œuvre du Plan National d'Actions pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (**PAGIRE**) adopté en 2007 demeure une préoccupation majeure du secteur de l'hydraulique. A cet égard, la mise en place effective de l'office du lac de Guiers reste notre priorité pour 2010.

C'est dans cette perspective que la loi portant création de l'office du lac de Guiers a été votée respectivement en décembre 2009 par l'Assemblée Nationale et en janvier 2010 par le Sénat et que le Directeur Général de l'Office a été nommé au cours du Conseil des Ministres du 8 avril 2010.

En ce qui concerne **l'évolution institutionnelle du secteur de l'hydraulique urbaine et de l'assainissement**, je voudrai vous rappeler que le Gouvernement du Sénégal a opté pour la concession des eaux.

C'est dans cette perspective qu'il a décidé d'une part, de lancer une étude complète de la faisabilité et des conditions optimales pour répondre à cette option préférentielle pour l'eau et l'assainissement et d'autre part de notifier à la Sénégalaise Des Eaux (SDE), sa décision de passer du régime d'affermage actuel à une concession intégrale des eaux à un opérateur privé qui sera sélectionné à l'issue d'un nouvel appel d'offres international.

Le contrat d'affermage actuel devait normalement expirer en avril 2011. Toutefois, compte tenu des impératifs liés aux délais de préparation de la concession et de sélection du nouveau concessionnaire, les deux parties sont convenues d'une nouvelle prorogation du contrat actuel.

Mesdames, Messieurs,

Pour terminer, je voudrais renouveler mes remerciements à tous nos partenaires et à toutes les autres parties prenantes (collectivités locales, ONG, société civile, secteur privé, etc.) et les appeler à continuer d'oeuvrer de manière concertée à la réalisation des objectifs du PEPAM.

Je souhaite plein succès à la revue annuelle du PEPAM de 2010 et je demeure persuadé que vos recommandations pertinentes permettront au secteur de maintenir la dynamique déjà initiée pour **l'atteinte des objectifs du millénaire**.

Je vous remercie de votre aimable attention.

**ANNEXE 3 : Palmarès de la revue annuelle
conjointe 2010**

Revue **Actuelle**
Conjointe 2010 du
PEPAM



M. Matar FALL a plus de 25 ans d'expérience professionnelle dont 16 années consacrées au Développement International au sein de la Banque Mondiale, où il est actuellement Expert Principal Eau et Assainissement, la Division Eau et Secteur Urbain du Département Développement durable de la région Afrique. Il possède un diplôme d'ingénieur en Génie Civil (Eau, Transport et Développement Urbain) de l'EPT et un Master Eau/Assainissement/Environnement de l'École Polytechnique de l'Université de Montréal au Canada.

Matar a une très grande expérience du secteur de l'Eau et l'Assainissement et a dirigé la préparation et la mise en œuvre avec succès, de plusieurs programmes de réformes dans le secteur de l'eau en Afrique de l'Ouest et du centre, notamment au Sénégal, au Niger et au Burkina Faso. Il est reconnu comme l'un des spécialistes les plus respectés dans son domaine, non seulement au niveau de la Banque Mondiale, mais aussi dans les pays où il a exercé. Son expertise est aussi reconnue par les partenaires au développement, dont les bailleurs de fonds et les ONG. M. FALL a toujours démontré son leadership, sa compétence technique, ses connaissances managériales et ses capacités orientées vers la satisfaction des clients. Ce qui lui a valu de mener à bien des réformes sectorielles difficiles, dont la réussite est basée sur la recherche du consensus plutôt que par un management fondé sur des idées prédéfinies. Ceci a été particulièrement efficace en Afrique de l'Ouest où les projets dirigés par Matar font figure de référence.

Matar est l'auteur de plusieurs publications dans le domaine de l'Eau et de l'Assainissement.

Ce prix spécial PEPAM lui est accordé en reconnaissance des efforts louables et décisifs qu'il a déployés pendant plus de 15 ans en appui au développement du secteur de l'hydraulique et de l'assainissement au Sénégal. Son expertise a beaucoup servi dans le cadre de la réforme de l'hydraulique urbaine et de l'assainissement, la conception et le suivi du PSE, du PLI, la préparation du PEPAM et tout récemment la préparation et la mise en vigueur du sous-programme PEPAM-IDA qui consacre un apport de 26 milliards FCFA à l'atteinte des OMD dans le secteur.

Special
Report

Revue Annuelle
Conjointe 2010 du
PEPAM



Mamadou DIA est ingénieur du génie hydraulique. Sa carrière professionnelle a commencé à la SONEES dès sa sortie de l'UIT en 1977. Il a occupé différents postes dans cette société dont celui de Directeur de l'Exploitation. D'avril 1996 à novembre 2006, il a occupé le poste de Directeur Général Adjoint de la Sénégalaise Des Eaux (SDE), société privée qui assure la production et la distribution de l'eau potable dans les centres urbains du pays. Depuis novembre 2007, Mamadou DIA est Directeur Général de la SDE.

Il est aussi Président de l'Association Africaine de l'Eau (AAE), la plus grande organisation du continent dans les domaines de l'Eau et de l'Assainissement, depuis juillet 2006. Il vient d'ailleurs de faire honneur au Sénégal en étant reconduit à la Présidence de l'AAE à l'issue du Congrès de l'Association qui s'est tenu en mars dernier à Kampala et a réuni plus de 1600 participants.

Toute la carrière professionnelle de Mamadou DIA a été consacrée au secteur de l'hydraulique urbaine au Sénégal et en Afrique. Depuis plus de trois décennies, il a été l'un des principaux acteurs qui ont contribué au développement de ce secteur qui est une référence en Afrique. Considéré comme l'un des plus grands experts de l'hydraulique urbaine au Sénégal, il s'est toujours illustré dans les grandes réflexions et les programmes qui font aujourd'hui de notre pays l'un des rares à pouvoir atteindre les OMD dans le domaine de l'eau potable sur le continent. Son expertise est aussi reconnue et régulièrement sollicitée dans les autres pays africains comme ce fut le cas en juillet 2009 au Togo où il a été l'animateur de l'atelier national sur la réforme du secteur de l'hydraulique urbaine.

Mamadou DIA intervient aussi souvent en tant qu'expert pour la Banque Africaine de Développement et la Banque Mondiale, principalement sur des questions relatives au développement du secteur hydraulique dans les pays en développement.

Il est par ailleurs Président de l'Association Sénégalaise de Normalisation (ASN) depuis 2001 et Maire de la Commune de Démété depuis mars 2009.

Pepam

**Revue Annuelle
Conjointe 2010 du
PEPAM**



M. Baba COULIBALY est ingénieur du Génie rural et spécialiste du Génie Sanitaire, diplômé de l'EIR de Ouagadougou et de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne avec plus de trente années d'expérience pendant lesquelles il a eu à occuper une place centrale dans le secteur de l'assainissement au Sénégal mais aussi au sein de plusieurs organismes sous-régionaux, régionaux et internationaux qui s'occupent de questions liées à l'assainissement liquide.

M. COULIBALY a été chef du Service de l'Assainissement de la SONEES et a joué un rôle important dans le processus de réformes du sous-secteur de l'assainissement avec la mise en place de l'ONAS où il a été Conseiller Technique et Conseiller Spécial du Directeur Général pendant plus de dix (10) ans avec à son actif, entre autres, un apport décisif dans le développement institutionnel du sous-secteur de l'assainissement urbain mais aussi dans la promotion de l'assainissement autonome.

Jusqu'en fin 2009, date à laquelle il a pris sa retraite, **M. COULIBALY** a apporté son expertise au sein plusieurs structures nationales et internationales en étant membre du Conseil Scientifique et Technique de l'Union Africaine des Distributeurs d'Eau (UADE) devenue Association Africaine de l'Eau (AAE) où il a occupé la présidence du comité spécialisé « Assainissement et Environnement » jusqu'en fin 2009. Et en reconnaissance pour son dévouement, l'AAE vient d'en faire un membre d'honneur à l'occasion de son 15ème congrès tenu à Kampala du 15 au 18 mars 2010.

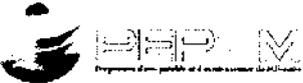
M. COULIBALY est membre du comité technique régional du programme régional ECOSAN du CREPA. Il est Expert technique du programme ECOSAN du CREPA et Coordonnateur National du programme « WASH » du Water Supply and Sanitation Collaborative Council (WSSCC) basé à Genève. Il a par ailleurs pris part pour le compte du WSSCC à la mise en place de son Fonds Mondial de l'Assainissement (Global Sanitation Fund) actuellement en cours au Sénégal.

Enfin **M. Baba COULIBALY** est chevalier de l'ordre national du Mérite et auteur de plusieurs publications dans le domaine de l'hygiène et de l'Assainissement.

ANNEXE 1 : Présentation Powerpoint

**PROGRAMME D'EAU POTABLE ET
D'ASSAINISSEMENT DU MILLENAIRE**

**REVUE
ANNUELLE CONJOINTE**



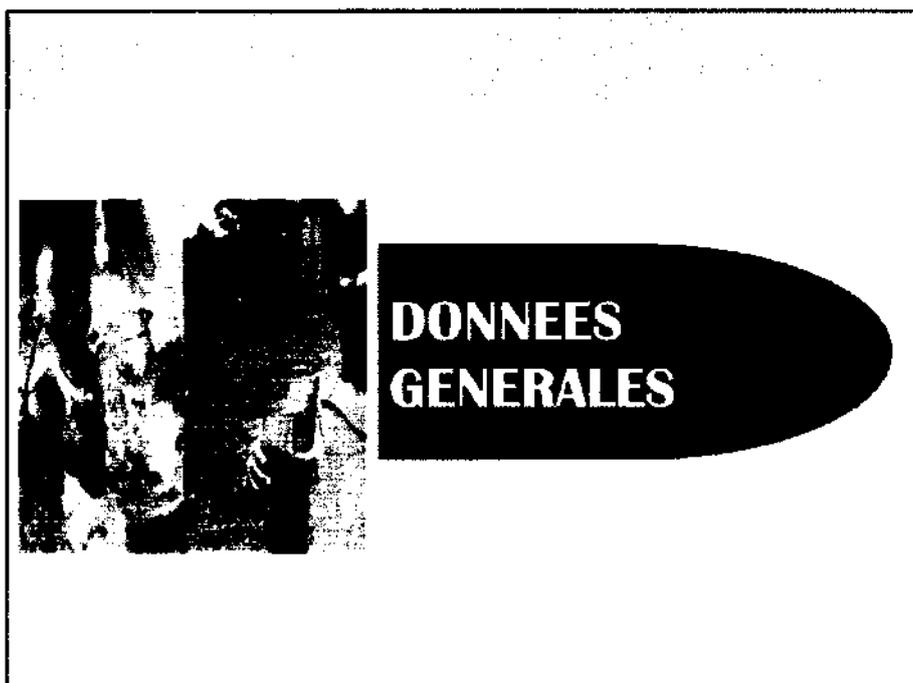
**RAPPORT DE
PRESENTATION**

par Mouhamed Fadel NDAW



Hôtel Méridien Président, Dakar. Le 28 avril 2010

- 0. DONNEES GENERALES**
- 1. HYDRAULIQUE RURALE**
- 2. ASSAINISSEMENT RURAL**
- 3. HYDRAULIQUE URBAINE**
- 4. ASSAINISSEMENT URBAIN**
- 5. GIRE**
- 6. CADRE UNIFIE DU PEPAM**



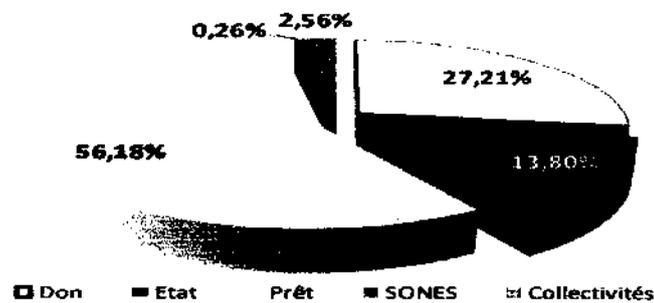
Le portefeuille global mobilisé depuis 2005 s'établit en 2009 à un cumul de **352 milliards FCFA**.

Performance moyenne annuelle	70,4 Mds
Taux global de mobilisation	57%
Variation relative par rapport à 2008	+ 6pts

Attribu	Subsecteurs	Prévu	Réalisé	%
Rural	Hydraulique	165 716	137 652	83%
	Assainissement	91 580	37 853	41%
Sous-total Rural		257 296	175 505	68%
Urbain	Hydraulique	139 426	46 600	33%
	Assainissement	220 600	129 770	59%
Sous-total Urbain		360 026	176 370	49%
		617 322	351 875	57%

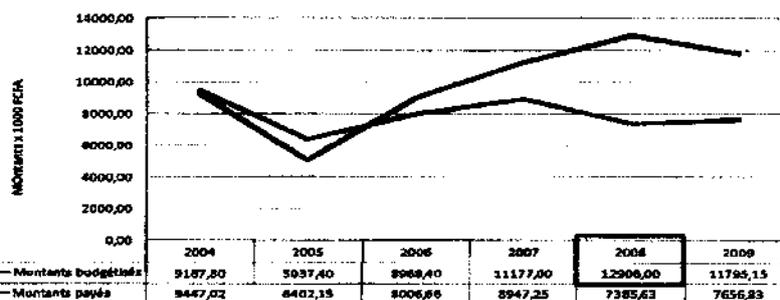
Le portefeuille est en **majorité constitué de prêt (56,2%)** mais les dons ne sont pas aussi négligeables (27,2%). La contribution de l'Etat atteint 14%.

Structure du financement - PEPAM 2009



Fortes volontés politiques pour mettre le secteur en priorité dans les dotations budgétaires mais **persistance de problèmes de faux d'exécution**.

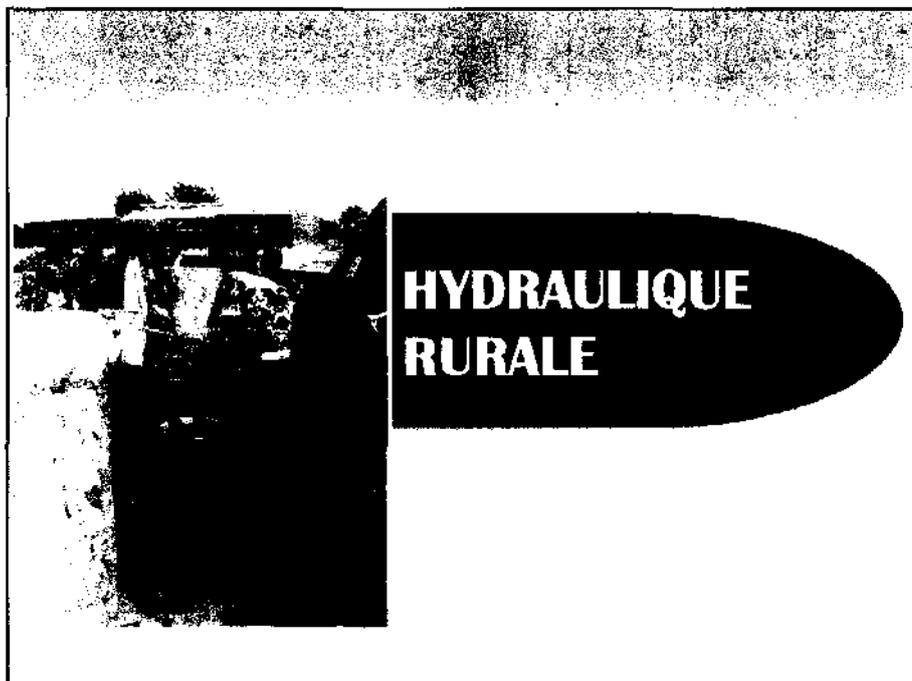
Evolution mobilisation et paiements ressources internes de l'Etat 2004-2009



EVOLUTION DES INDICATEURS GLOBAUX

En 2009, **évolution mitigée des indicateurs d'accès** aux services d'eau potable et d'assainissement.

Milieu	Sous-secteurs	# démographique	Taux d'accès
Hydraulique	Rurale	54%	73,6%
	Urbaine	46%	97,0%
Total Eau Potable		100%	84,4%
Assainissement	Rural	54%	29,0%
	Urbain	46%	63,6%
Total Assainissement		100%	44,9%



HYDRAULIQUE RURALE : OBJECTIFS & RESULTATS 2009

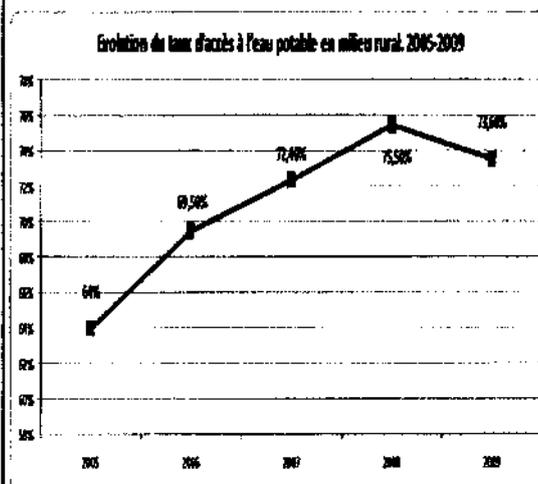
Faire passer le taux d'accès à l'eau potable de 64% à 82%, soit + 2,3 millions de personnes à desservir en 2015

Le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural en 2009 est de 73,6%.

Baisse de 1,9 points par rapport à 2008



HYDRAULIQUE RURALE : EVOLUTION DU TAUX D'ACCES



Première évolution négative constatée sur la courbe depuis le lancement du PEPAM en 2005.

Signal d'alerte pour éviter un décrochage en 2010

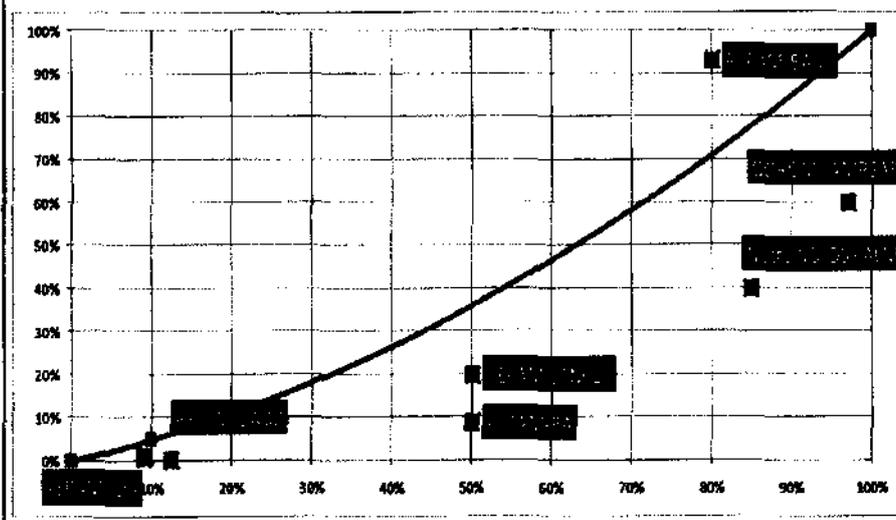
HYDRAULIQUE RURALE : EVOLUTION DU TAUX D'ACCES

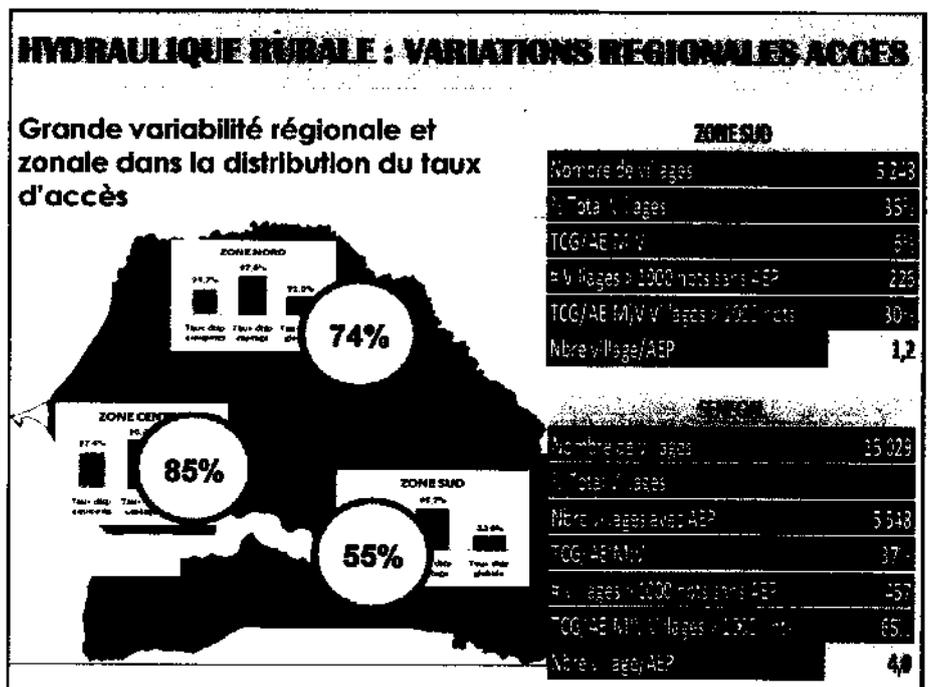
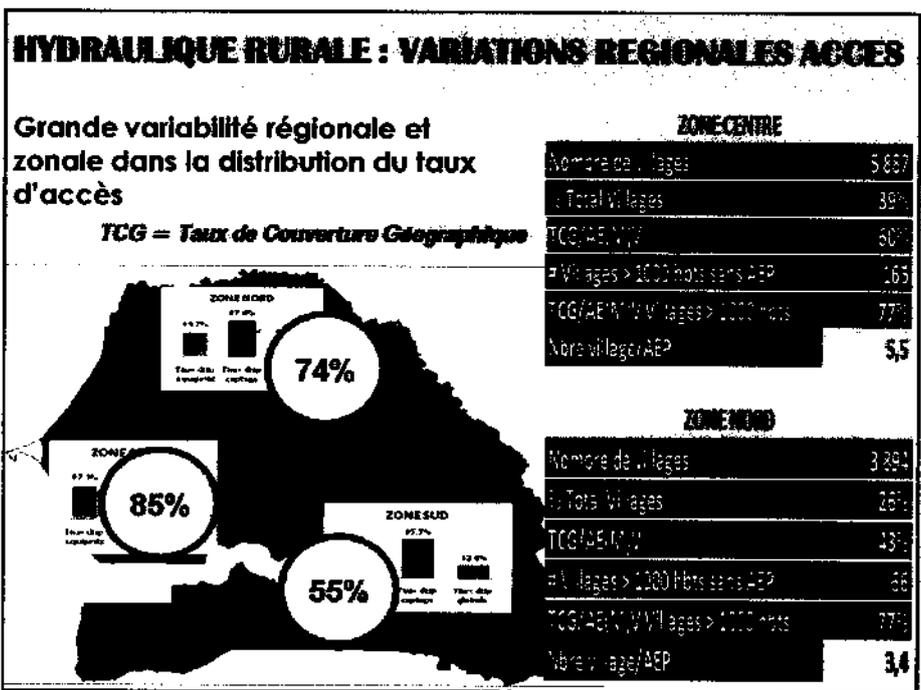
La baisse du taux d'accès est essentiellement due :

- 1) Aux prévisions de desserte qui n'ont pu se concrétiser avec certains retards dans la mise en œuvre de grandes opérations du sous-secteur : NOTTO-NDIOSMONE PALMARIN-GOROM LAMPSAR, PEPAM-BA, PEPAM-SEN026 ;
- 2) A la dégradation continue du taux de disponibilité qui du coup entraîne une baisse du portefeuille d'équivalents points d'eau modernes sur AE(M)V fonctionnels ;
- 3) Au déclassement de plusieurs puits modernes (surtout au niveau de la région de Matam) dans le cadre du dernier inventaire des points et qui s'est traduit sur le taux global.

HYDRAULIQUE RURALE : CAPACITES D'EXECUTION

Exemple des opérations majeures de l'Hydraulique Rurale





HYDRAULIQUE RURALE : TAUX DE DISPONIBILITE

Le **taux de disponibilité** des forages ruraux motorisés est de **89,4%** contre 90,03% en fin 2008.



Depuis 2006, le **niveau de fonctionnalité se dégrade** avec une **perte cumulée de 3,63 points** traduisant ainsi une **détérioration de la qualité du service**

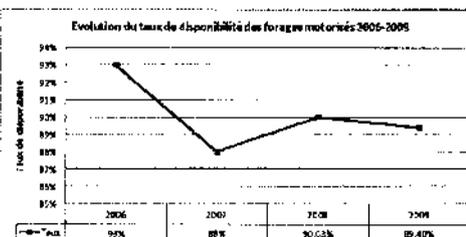
Arrêts de service liés au captage

25%

Arrêts de service liés aux équipements d'exhaure

75%

HYDRAULIQUE RURALE : TAUX DE DISPONIBILITE



✓ Non exécution des travaux de remise à niveau sur la LFR 2007 et de manière générale sur les grandes opérations de R à N

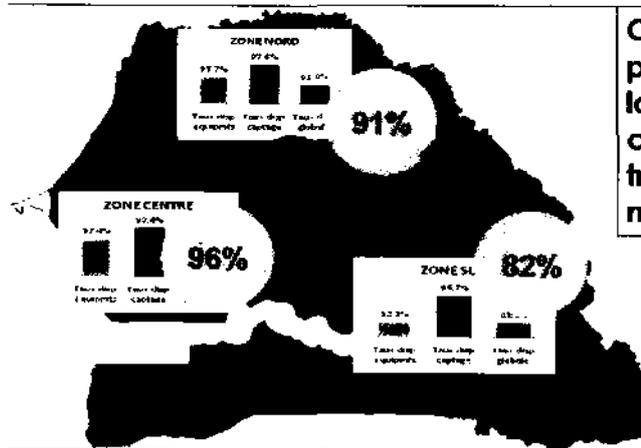
✓ Retard dans le processus de transfert de la maintenance

PERSPECTIVES 2010-2011

- ✓ Bonne amélioration de l'indicateur attendu sur 2010 et 2011 avec : PEPAM-BIDC, JICA-CC, JAPON 13,5, PEPAM-IDA, PEPAM-BAD2, PEPAM-BA, PEPAM-SEN026
- ✓ ANO obtenu sur DAO recrutement de l'OPM Zone Centre.

HYDRAULIQUE RURALE : TAUX DE DISPONIBILITE

Persistence de la variabilité zonale du taux de disponibilité des forages : Centre, Nord et Sud

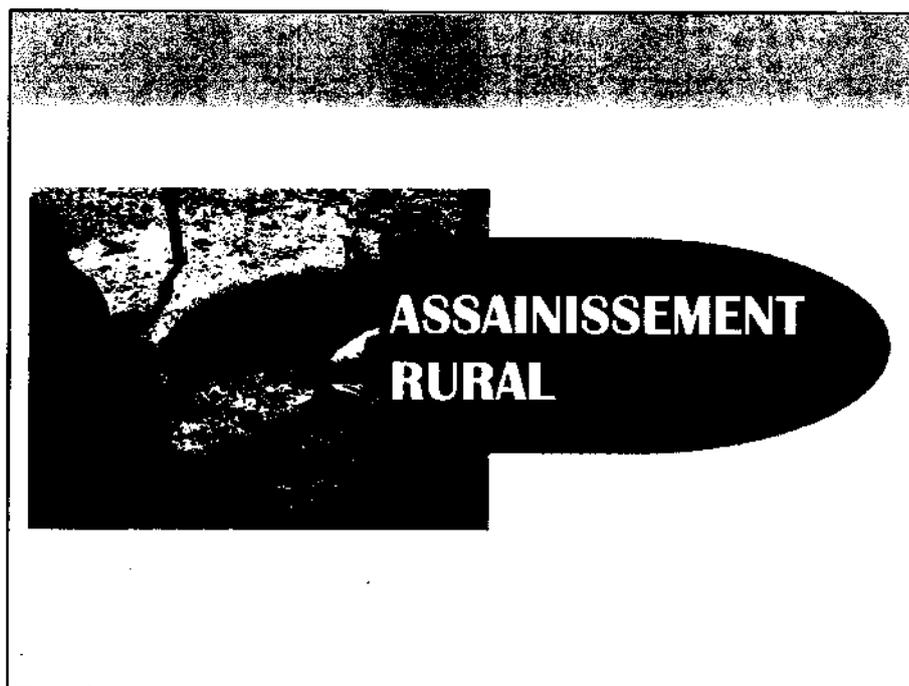


Confirmation
pertinence de
la séquence du
calendrier de
transfert de la
maintenance

HYDRAULIQUE RURALE : QUALITE DE L'EAU

1. La qualité physico-chimique pose de réels problèmes avec des excès de concentrations de fluorures, chlorures (zone centre et une partie de Louga), de fer (Tamba) etc.
2. Le PEPAM-AQUA est une contribution appréciable dans ce sens avec l'appui de l'Agence Belge de Coopération.
3. La qualité microbiologique mérite également une attention particulière avec les résultats à prendre au sérieux dans le cadre de l'étude UNICEF-SNH.

Besoin d'une approche globale et concertée pour élaborer un programme spécifique sous forme de programme national à soumettre aux différents partenaires du secteur



ASSAINISSEMENT RURAL : OBJECTIFS & RESULTATS 2009

Faire passer le taux d'accès à l'assainissement de **26,2%** à **63%**, soit **+ 3,15 millions de personnes à desservir en 2015**

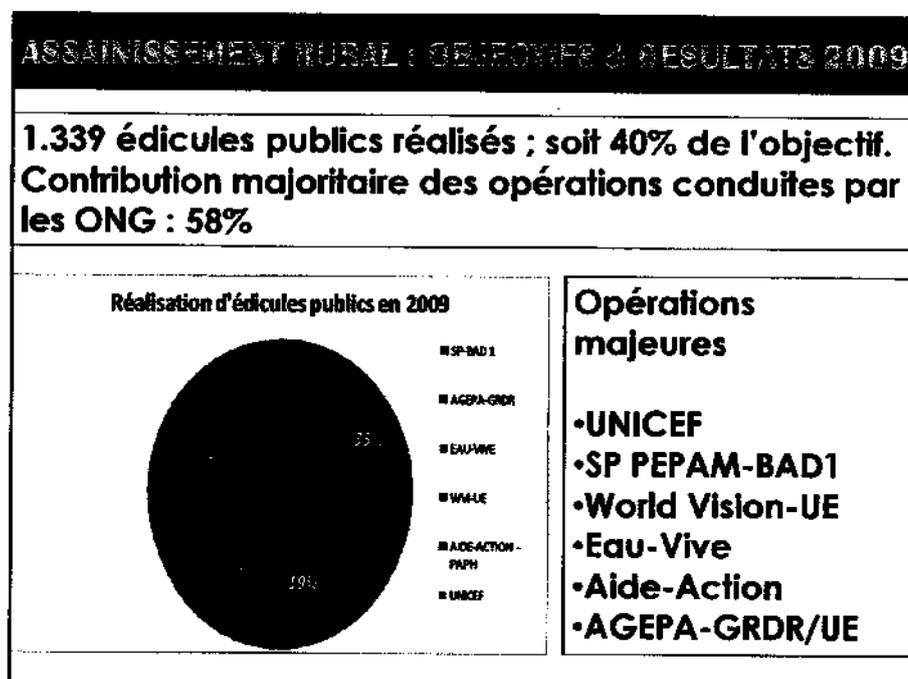
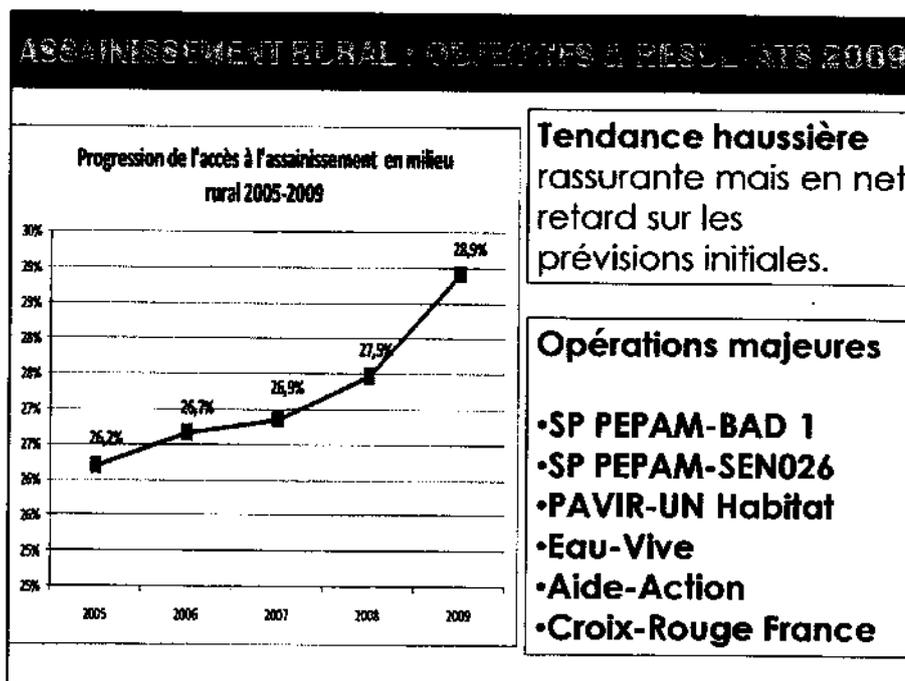
↓

Le taux d'accès à l'assainissement en milieu rural en 2009 est de **29%**.

↓

Légère hausse de **1,5 points** par rapport à 2008





ASSAINISSEMENT RURAL : NOUVELLES INITIATIVES

La phase pilote du CLTS a été lancée avec l'appui de l'UNICEF-WSP-WSSCC: Sur 49 ménages enrôlés au niveau d'une CR de la région de Tamba, 22 ouvrages traditionnels déjà réalisés et engagement d'arrêter la défécation à l'air libre.

Possibilité de passage à l'échelle. Les modalités devront être définies avec les autorités sectorielles.



ASSAINISSEMENT RURAL : PROBLEMATIQUE CLS 2009

2) Politique de subvention et adaptation des options technologiques : quelle approche développer ?

3) Pertinence des mécanismes de mise en œuvre pour une amélioration des taux d'exécution des opérations ?

Plusieurs initiatives ont été prises mais il y a un besoin urgent pour la DAS de réaliser l'étude sur la révision de la stratégie nationale d'assainissement rural pour la définition concertée d'un nouveau référentiel



HYDRAULIQUE URBAINE : OBJECTIFS & RESULTATS 2009

Faire passer le taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain par branchement de **76% à 96% pour Dakar, 57% à 79% dans les autres**

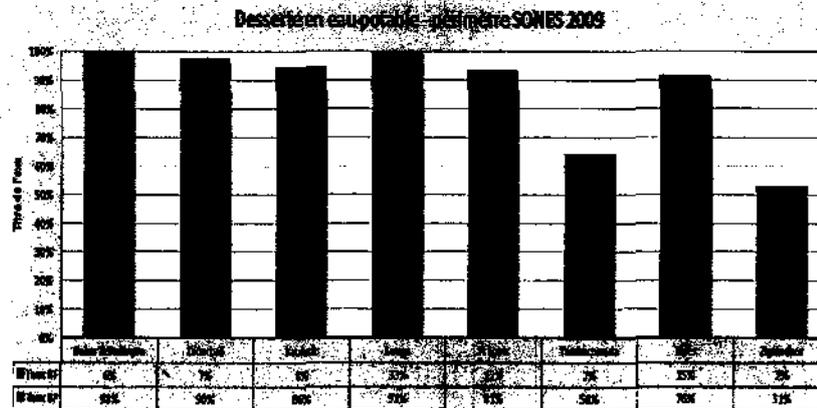
↓

L'objectif pour Dakar a été dépassé en 2009 avec un taux de 98% pour Dakar et Rufisque. Il est égal à 77% dans les autres centres urbains



HYDRAULIQUE URBAINE : OBJECTIFS & RESULTATS 2009

Le taux d'accès par BF est plutôt stable avec 6% sur Dakar-Rufisque et 12% dans les autres centres.



HYDRAULIQUE URBAINE : OBJECTIFS & RESULTATS 2009

La production en 2009 a atteint 139,7 millions de m3 avec une pointe de 305.933 m3/j en juin 2009

Toutefois il y a urgence à terminer les travaux de CARMEL 2 et MEKHE 2 afin de faire transiter 100% de la production de KMS 2 et éviter un déficit de production pour Dakar.

HYDRAULIQUE URBAINE : INDICATEURS CONTRACTUELS

Indicateurs	Contrat	Réalisé	Ecart
Qualité microbiologique de l'eau	96%	98,6%	+2,6
Qualité physico-chimique de l'eau	95%	99,93%	+4,93

Problème de teneur en fer adouci en banlieue de Dakar avec dilution sur mise en service de KMS 2 mais ne sera enrayée qu'avec la station de déferrisation dont les études sont en cours

Expérience d'une station de défluoration concluante à Thiadiaye avec 720m³/j. La SONES va étendre cette initiative dans les autres centres du pays.

HYDRAULIQUE URBAINE : INDICATEURS CONTRACTUELS

Indicateurs	Contrat	Réalisé	Ecart
Rendement de réseau	85%	79,25%	-5,75

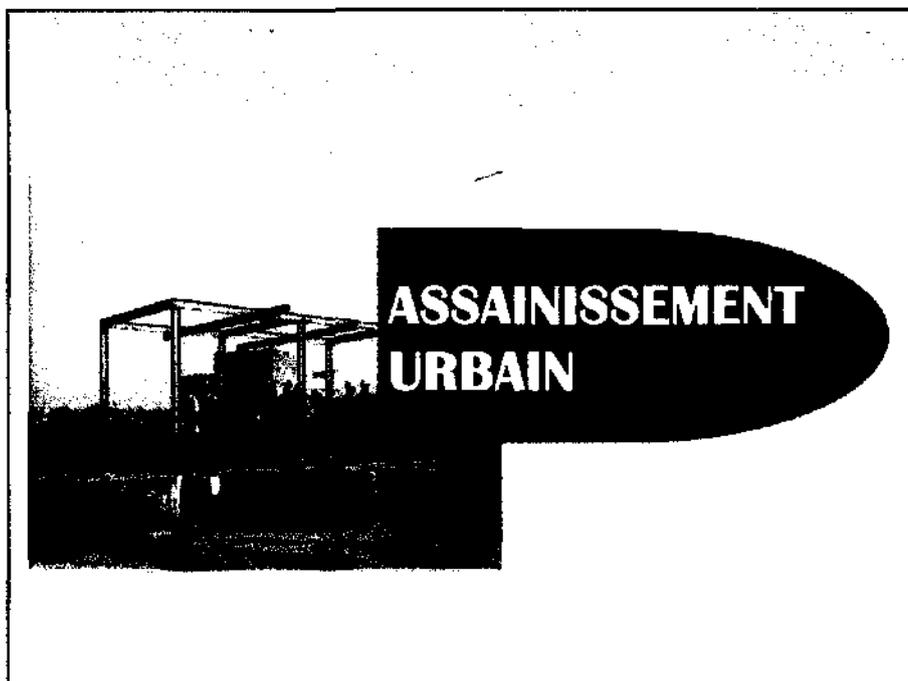
Cet indicateur a été impacté par les retards de travaux de réhabilitation de branchements et de renouvellement de réseau. Des dispositions ont déjà été prises par la SONES pour rattraper le retard.

HYDRAULIQUE URBAINE : INDICATEURS CONTRACTUELS

Indicateurs	Objectif LPS	Réalisé
Consommation Administration	10.000 m3/j	29.530 m3/j
Consommation des maraîchers	10.700 m3/J	11.480 m3/J

Mesure 1 : Mise en œuvre travaux prévus dans le cadre de l'étude sur la mobilisation des ressources alternatives. La phase 1 est financée par le PDMAS -> DAO en cours.

Mesure 2 : Mise en œuvre du plan d'actions de réduction des consommations de l'AD et réajustement tarifaire pour éviter la menace sur l'équilibre financier.



ASSAINISSEMENT URBAIN : OBJECTIFS & RESULTATS 2009

Faire passer le taux d'accès à l'assainissement de 56,7% à 78%, soit + 241.523 ménages à desservir en 2015



Le taux d'accès à l'assainissement en milieu rural en 2009 est de 63,6%.



Hausse très faible de 0,2 point par rapport à 2008

ASSAINISSEMENT URBAIN : OBJECTIFS & RESULTATS 2009

Faire passer le taux de traitement de 19% à 61%.



Le taux de traitement en en 2009 est de 32,6%.



Retard sur l'objectif intermédiaire de 2009 de 5,5 points

Faire passer le taux de traitement de 13% à 44%.



Le taux de dépollution en en 2009 est de 23,1%.



Retard sur l'objectif intermédiaire de 2009 de 3,9 points

ASSAINISSEMENT URBAIN : MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Financer et accélérer les travaux de renouvellement du réseau. A ce jour seul 3% de l'objectif a été réalisé (8Km sur 300 Km).

Exécuter les dispositions du contrat de performances en termes de subvention d'exploitation pour combler le déficit de trésorerie.

Réajustement tarifaire pour permettre à l'ONAS d'atteindre et de sécuriser son équilibre financier.

**TENDANCES VERS
LES OMD**

TENDANCES VERS L'ATTENTE DES OMD

Des efforts devront être faits surtout en termes de mobilisation de nouveaux financements sur la période 2010-2014.

Niveau	Secteur	Cibles avant 2010	Financements		Financements	
			2008-2009	2010	avant 2010	2010-2014
Rural	Hydraulique	100%	27 530	28 064	5 613	20%
	Assainissement	40%	7 571	53 727	10 745	142%
Sous-total Rural			35 101	81 791	16 358	47%
Urbain	Hydraulique	100%	9 320	92 826	18 565	199%
	Assainissement	75%	25 954	90 831	18 166	70%
Sous-total Urbain			35 274	183 657	36 731	104%
TOTAL			70 375	265 448	53 089	75%



GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU

Le programme d'actions prioritaire 2008-2015 identifié dans le cadre du PAGIRE est estimé à environ **19 millions d'euros** dont les **60% (11,4 millions d'euros) sont attendus des partenaires techniques et financiers.**

Depuis l'adoption du PAGIRE en décembre 2007 à un début de mise en œuvre. Le financement externe s'est traduit par l'octroi d'un **don de 1, 58 million d'euros par la Facilité Africaine de l'Eau (FAE) de la BAD. Cette phase pilote est en cours.**

Les autres sous-programmes du PEPAM contribuent dans les volets suivi e la ressource pour un montant global de **1,6 millions d'euros.**

GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU

Le reste du financement (**8,21 millions d'euros**) est recherché avec une contribution déjà attendue avec le **PIC 2010-2013 avec le Royaume de Belgique.**

La loi portant création de l'office du lac de Guiers a été votée respectivement en décembre 2009 par l'Assemblée Nationale et en janvier 2010 par le Sénat et le Directeur Général de l'Office a été nommé au cours du Conseil des Ministres du 8 avril 2010..



REFORMES INSTITUTIONNELLES EN MILIEU URBAIN

A l'exception de l'étude du Schéma directeur de mobilisation des Ressources en Eau pour l'AEP de Dakar et de la Petite Côte sur la période 2011-2025 dont le rapport final est en cours, les autres Consultants ont déposé leur rapport de fin de mission.

Au cours du **Conseil des Ministres du 7 janvier 2010**, le Gouvernement du Sénégal s'est engagé à aller vers la **mise en place d'une convention de concession avec une société privée** afin d'assurer une gestion quantitative et qualitative de l'eau, conformément au cahier des charges qui lui sera soumis

REFORMES INSTITUTIONNELLES EN MILIEU RURAL

Dans le cadre de son sous-programme AEPA en appui au PEPAM, l'IDA envisage de financer une étude et d'accompagner le processus de délégation globale de la gestion du service de l'eau en milieu rural.

GESTION DES GRANDS RESEAUX AEP

Un Comité de pilotage a été mis en place par arrêté du Ministre de l'Hydraulique sur la question. Une étude est lancée par la DHR pour la définition d'un mode de gestion pour le système AEP du Notto-Ndiosmone-Palmarin.

SUIVI-EVALUATION SECTORIELLE

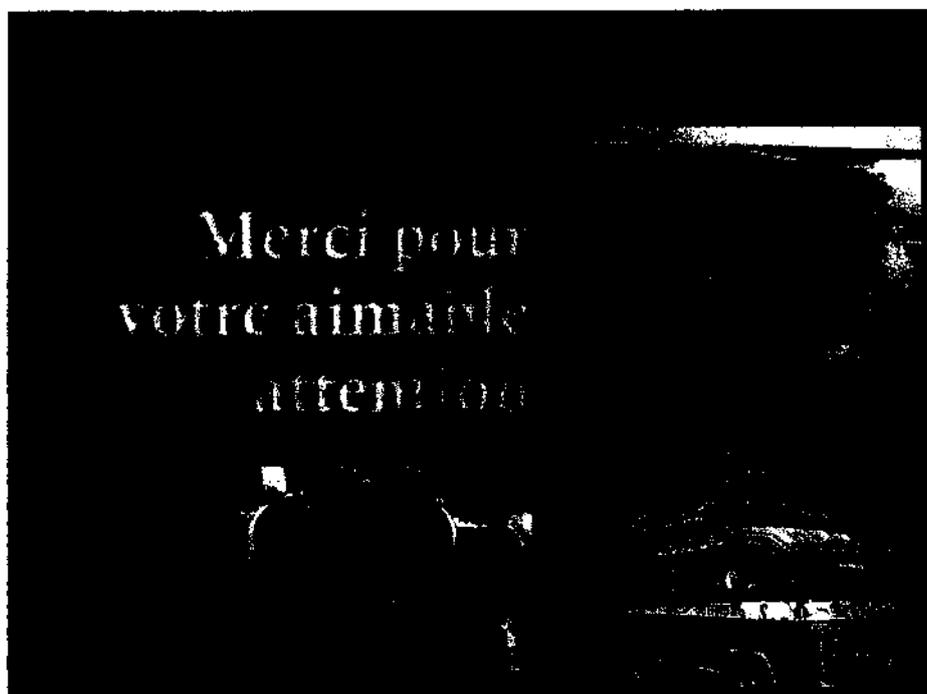
3. Dans le souci de renforcer les mécanismes participatifs de suivi-évaluation, **les revues régionales seront organisées en 2010 avec un financement de l'Etat (BCI), du PEPAM-SEN026 et du PEPAM-BA**

4. **Le partenariat avec l'ANSD permettra d'améliorer la qualité de la mesure des indicateurs de suivi sectoriel dans le cadre des enquêtes ménages.** En 2010 deux enquêtes nationales sont programmées (ESPS et MICS-EDS) : Elles permettront d'appuyer le secteur à bien mesurer certains indicateurs spécifiques.

SUIVI-EVALUATION SECTORIELLE

5. La cartographie en ligne des ouvrages d'accès ou le suivi de la gestion en ligne de l'exploitation des forages (mWater) sont entrés en phase opérationnelle dans le cadre des activités de planification et de monitoring de l'exploitation.

6. Le partenariat avec le WSP-Afrique permettra de lancer en 2010-2011 la **plateforme Web WATSAN** qui sera une opportunité de déployer un instrument collaboratif de gestion et d'harmonisation des bases de données sectorielles.



République du Sénégal

MINISTÈRE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT, DE
LA CONSTRUCTION ET DE L'HYDRAULIQUE

MINISTÈRE DE L'ASSAINISSEMENT ET DE
L'HYGIÈNE PUBLIQUE

REVUE ANNUELLE CONJOINTE DU PROGRAMME D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DU MILLENAIRE – EDITION 2010 – 28
avril 2010

AGENDA

9 :00 – 10 :30	CEREMONIE D'OUVERTURE	
9 :00 – 10 :00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Discours du Ministre de l'Assainissement et de l'Hygiène Publique ▪ Discours du Ministre d'Etat, Ministre de l'Habitat, de la Construction et de l'Hydraulique ▪ Discours du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Adama SALL ▪ M. Oumar SARR ▪ M. Abdoulaye DIOP
10 :00 – 10 :30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation du rapport de la revue annuelle sectorielle conjointe 2010 (15 mn) ▪ Remise des prix du PEPAM (15 mn) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Mouhamed Fadel NDAW, Coordonnateur du PEPAM
10 :30 – 11 :00	PAUSE CAFE	
11 :00 – 13 :30	DISCUSSIONS AUTOUR DES RESULTATS DU PEPAM RURAL	
11 :00 – 12 :30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Panel 1 : Développement de l'accès à l'eau potable en milieu rural : Analyse des performances enregistrées, projets majeurs du sous-secteur, qualité de l'eau, GIRE, mobilisation des financements, réformes. 	<p>Panélistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Diène FAYE, DHR ▪ Anta SECK, DGPRE ▪ Babou SARR, DEM ▪ Représentant LUXDEV ▪ Représentant BAD ▪ Représentant JICA ▪ Représentant PNDL ▪ Représentant SNH ▪ Représentant CARITAS ▪ Représentant ANCR ▪ Représentant UC-PEPAM <p>Président de séance :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ibrahima DIALLO, DC MUHCH, <p>Modérateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ousmane HANE, SEMIS <p>Rapporteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Marième Sy FALL, DGPRE
12 :30 – 13 :30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Panel 2 : Développement de l'accès à l'assainissement en milieu rural: Analyse des performances enregistrées, projets majeurs du sous-secteur, mécanismes de mise en œuvre, mobilisation des financements, réformes. 	<p>Panélistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Adama MBAYE, DAS ▪ Oumy SECK, DHP ▪ Représentant CTB/ABC ▪ Représentant USAID ▪ Représentant UNICEF ▪ Représentant EAU VIVE ▪ Représentant CREPA ▪ Représentant ONG ACRA ▪ Représentant UC-PEPAM <p>Président de séance :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Amadou Lamine DIENG, DC MAHP <p>Modérateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bécaye Sidy DIOP, H2O <p>Rapporteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ndiogou NDONG, SRAHP Ziguinchor
13 :00 – 15 :00	PAUSE DEJUNER	

15 :00 – 17 :00 DISCUSSIONS AUTOUR DES RESULTATS DU PEPAM urbain		
15 :00 – 16 :00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Panel 3 : Développement de l'accès à l'eau potable en milieu urbain : Analyse des performances enregistrées, Evolution du PEPAM urbain 2007-2011, AEP de Dakar, mobilisation des financements, réformes 	<p>Panélistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Amadou Seydou DIA, DHU ▪ Cheikh FALL, SONES ▪ Mamadou DIA, SDE ▪ Représentant DDI ▪ Représentant AFD ▪ Représentant BOAD ▪ Représentant CONGAD ▪ Représentant ENDA EAU POPULAIRE ▪ Représentant BANQUE MONDIALE ▪ Représentant UC-PEPAM <p>Président de séance :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Madou SALL, SG MUHCH <p>Modérateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Babacar DIENG, Consultant <p>Rapporteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Abdou DIOUF, SONES
16:00 – 17:00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Panel 4 : Développement de l'accès à l'assainissement en milieu urbain : Analyse des performances enregistrées, projets majeurs du sous-secteur, Gestion des eaux pluviales, mobilisation de financements, étude institutionnelle du sous-secteur de l'assainissement urbain. 	<p>Panélistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Babacar NDAW, ONAS ▪ Adama MBAYE, DAS ▪ Représentant DEEC ▪ Représentant DCEF ▪ Représentant UE ▪ Représentant BEI ▪ Représentant AMS ▪ Représentant DCL ▪ Représentant BID ▪ Représentant ENDA RUP ▪ Eric MOUKORO, UN-HABITAT ▪ Représentant UC-PEPAM <p>Président de séance :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Amadou DIAW, CT1 MAHP <p>Modérateur:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Baba COULIBALY, WSSCC <p>Rapporteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Kader KONATE, ONAS
CLOTURE OFFICIELLE DE LA REVUE ANNUELLE CONJOINTE		
17 :00 – 17 :30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Synthèse et recommandations de la revue annuelle ▪ Clôture officielle 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MUHCH ▪ MAHP

Programme d'eau potable et d'assainissement du Millénaire (PEPAM 2015)



QUATRIEME REVUE ANNUELLE SECTORIELLE CONJOINTE DU PEPAM

HOTEL MERIDIEN PRESIDENT – 28 AVRIL 2010

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	Prénoms & Nom	Structure	Adresse	Téléphone		E-mail
				Fixe	Portable	
1	Abdou KHOUDOSS	Primature	Building Administratif	33 849 18 00	77 639 82 19	akniang@hotmail.com
2	Ibrahima DIALLO	MUHCH	Bld Dial DIOP	00 869 15 43	77 450 27 02	iallallo@hotmail.com
3	Amadou Sall DIA	MUHCH	Bld Dial DIOP		77 303 46 01	asaldial@gmail.com
4	Mansour NDOYE	MUHCH			77 450 31 58	
5	Modou MBAYE	MUHCH	Bld Dial DIOP	33 869 15 37		modoumbaye5@yahoo.fr
6	Amadou Lamine DIENG	MAHP			77 639 38 51	lamdieng@yahoo.fr

N°	Prénoms & Nom	Structure	Adresse	Téléphone		E-mail
				Fixe	Portable	
7	Amadou DIAW	MAHP	Immeuble Plaza Av.Georges Pompidou		77 648 08 73	
8	Samba WAGNE	MAHP	Immeuble Plaza Av.Georges Pompidou		77 639 61 39	sambawagne@yahoo.fr
9	Mohamed NDJIM	CT/MAHP	Immeuble Plaza Av.Georges Pompidou	33 836 45 02	77 641 00 46	
10	Cheikh aldiouma SY	CEPSE/MUHCH	Dakar		77 442 66 36	cheikhal2009@yahoo.fr
11	Birane Ndiaye DIEYE	Office du Lac de Guiers	MUHCH		77 654 65 57	cippi2007@yahoo.fr
12	Binetou YADE	Ministère Santé & Prévention	Rue Aimée CESAIRE	33 869 42 82	77 652 55 26	binetouvade@yahoo.fr
13	Abdoulaye SENE	Assemblée Nationale		33 823 55 73	77 638 24 62	seneabdou@hotmail.com
14	Diène FAYE	DHR	Rte des Pères Maristes Hann	33 832 56 93	77 637 33 30	dienefaye411@yahoo.fr
15	Néné Basse SAKHO	DHR	Rte des Pères Maristes Hann	33 832 42 74	77 504 97 33	nbasse411@yahoo.fr
16	Moctar MBAYE	DHR	Rte des Pères Maristes Hann	33 832 42 79	77 647 13 80	mmbaye144@yahoo.fr
17	El Hadji Babacar DIOP	DHR	Rte des Pères Maristes Hann	33 832 56 93	77 634 32 65	ehbdiop@yahoo.fr
18	Moussa GUEYE	DHR	Rte des Pères Maristes Hann	33 859 29 00	77 522 37 24	guevmou@gmail.com
19	Kémokho DANFAKHA	DHR	Rte des Pères Maristes Hann	33 832 56 73	77 641 57 67	kemokho@hotmail.com
20	Alioune DIALLO	DHR	Rte des Pères Maristes Hann	33 859 29 10	77 636 74 81	aliounediall@yahoo.fr
21	Moustaphe NDIAYE	DHR	Rte des Pères Maristes Hann	33 824 42 79	77 528 14 62	
22	Kaoussou KABA	DHR	Rte des Pères Maristes Hann	33 832 42 79	77 639 83 03	kkaba@hotmail.com

N°	Prénoms & Nom	Structure	Adresse	Téléphone		E-mail
				Fixe	Portable	
23	Diatta DIAGNE	DHR	Rte des Pères Maristes Hann	33 859 29 03	77 574 59 26	diagnespoir@yahoo.fr
24	Mandir SECK	DHR	Rte des Pères Maristes Hann	33 832 53 12	77 543 81 86	mandirseck@yahoo.fr
25	Richard TENDENG	DHR	Rte des Pères Maristes Hann		77 538 31 05	richtendeng@yahoo.fr
26	Aliou AMAR	DHR	Rte des Pères Maristes Hann	33 832 42 79		
27	El Hadj Ibrahima THIAM	DHR	Rte des Pères Maristes Hann		77 631 62 75	ibrahimathiamdhr@yahoo.fr
28	Baye Ndiack SALL	DHR/MUHCH	Rte des Pères Maristes Hann	33 832 53 12	77 630 60 13	bayendiack@yahoo.fr
29	Babou SARR	DEM	Rte des Pères Maristes Hann	33 823 35 92	76 685 28 59	sarrbabou2756@yahoo.fr
30	Lamine KA	DEM	Rte des Pères Maristes Hann	33 832 35 92	77 567 32 00	kalamine11@yahoo.fr
31	Doudou CISS	DEM	Rte des Pères Maristes Hann		77 231 66 72	doudouqueye6@yahoo.fr
32	Mass NIANG	DEM	Rte des Pères Maristes Hann	33 832 23 59	77 659 54 83	masni05@yahoo.fr
33	Ndiamé DIOP	DEM	Rte des Pères Maristes Hann	33 832 35 92	77 641 57 68	ndiamdiop07@yahoo.fr
34	Abdoul Demba DIA	DEM	Rte des Pères Maristes Hann	33 832 35 92	77 553 13 16	abdouldem@hotmail.fr
35	Moustapha TOURE	DEM	Rte des Pères Maristes Hann	33 832 35 92		moustapha6488@yahoo.fr
36	Aminata Sow GUEYE	DEM	Rte des Pères Maristes Hann		77 573 07 73	kadesasow@yahoo.fr
37	Anta SECK	DGPRES	Ex Camp Lat Dior	33 822 21 52	77 659 76 96	antaseck@orange.sn
38	Samba Yomb Mbadj DIAW	DGPRES	EX Camp Lat Dior		77 411 69 82	dioufsambayomb@yahoo.fr

N°	Prénoms & Nom	Structure	Adresse	Téléphone		E-mail
				Fixe	Portable	
39	Oumar NDIAYE	DGPRES	EX Camp Lat Dior	33 889 62 32	76 681 64 87	sakhoqui@yahoo.fr
40	Khoudia MBENGUE	DGPRES	EX Camp Lat Dior	33 822 21 54	77 508 83 69	khfmbengue@orange.sn
41	Vouleymatou Thiam GUEYE	DGPRES	EX Camp Lat Dior	33 823 18 17	77 652 58 17	vtthiam@hotmail.com
42	Saliou NGOM	DGPRES	EX Camp Lat Dior	33 822 21 54	77 643 83 86	salioungombbey@yahoo.fr
43	Niokhor NDOUR	DGPRES	EX Camp Lat Dior	33 823 18 17	77 542 81 11	niokhorndour@yahoo.fr
44	Marième Sy FALL	DGPRES	Ex Camp Lat Dior	33 822 21 54	77 557 37 95	mamousy12@yahoo.fr
45	Mamadou Lamine GASSAMA	DGPRES	Dakar	33 823 18 17	77 656 35 59	m.lamineg@gmail.com
46	Farba Oumar SY	DGPRES	EX Camp Lat Dior	33 823 18 17	77 436 21 39	fosy5@orange.sn
47	Iba FALL	DGPRES	Dakar		77 501 48 69	ibafal80@yahoo.fr
48	Mamadou CISSE	DGPRES	Dakar	33 822 21 54	77 439 71 15	ci2se@yahoo.fr
49	Gaston Eric BOISSY	DGPRES	EX Camp Lat Dior	33 821 22 54	77 615 72 27	boissy_eric@yahoo.fr
50	Ibrahima MBODJI	PNE/DGPRES	EX Camp Lat Dior	33 842 70 56	77 551 65 30	mbodiiskm@yahoo.fr
51	Adama MBAYE	DAS	Rte du Front de Terre	33 864 63 12	77 569 90 20	ambaye@orange.sn
52	Abdoul Aziz NDIAYE	DAS	Rte du Front de Terre	33 864 63 12	77 566 90 47	abdoufa2004@yahoo.fr
53	Fodé Oumar GUEYE	DAS	Rte du Front de Terre	33 864 63 12	77 648 81 09	oufogueye@yahoo.fr
54	Rokhaya CISS	DAS	Rte du Front de Terre	33 864 63 12	77 502 48 12	rokhaciss@yahoo.fr

N°	Prénoms & Nom	Structure	Adresse	Téléphone		E-mail
				Fixe	Portable	
55	Baye Déthié SAKHO	DAS	Rte du Front de Terre	33 864 63 12	77 539 88 17	bayedethiesakho@hotmail.fr
56	Ababacar MBAYE	DAS	Rte du Front de Terre	33 894 71 52	77 545 61 09	mbaye_ababaca@yahoo.fr
57	Mamadou GUEYE	DAS	Rte du Front de Terre	33 864 63 12	77 451 21 93	gueye75@hotmail.com
58	Alassane BEYE	DAS	Rte du Front de Terre	33 869 22 08	77 420 69 12	alassanebeye61@hotmail.com
59	Mamadou NDIAYE	DAS/ MUHCH	Route du Front de Terre	33 864 63 12	77 739 14 03	mamndiay@hotmail.com
60	Mounaga DIA	DAS	Front de Terre		77 554 96 30	mountagadia@live.fr
61	Sindian Kane SADIO	DA			77 658 37 08	sadio12@yahoo.fr
62	Oumy SECK	DHP	Dakar	33 821 61 06	77 546 21 18	docoumiss@yahoo.fr
63	Amadou Seydou DIA	DHU	Rte du Front de Terre		77 644 57 52	thiapatodia@yahoo.fr
64	Moussa SARR	DHU	Rte du Front de Terre	33 864 17 73	77 651 36 14	sarring@yahoo.fr
65	Adama GAYE	DHU	Rte du Front de Terre		77 443 09 99	adamagay@yahoo.fr
66	Mamadou DIA	SDE	Rte du front de Terre Hann	33 839 37 03		mday@sde.sn
67	Aladji DIENG	SDE	Rte du front de Terre Hann	33 839 37 17		aladji@sde.sn
68	Cheikh Tidiane FALL	SDE	Rte du front de Terre Hann	33 839 37 06	77 644 14 57	ctfa@sde.sn
69	Abdou Aly KANE	SONES	Rte du front de Terre Hann	33 839 78 04		
70	Abdou DIOUF	SONES	Rte du front de Terre Hann	33 839 78 16	77 637 90 20	adioufsr@sones.sn

N°	Prénoms & Nom	Structure	Adresse	Téléphone		E-mail
				Fixe	Portable	
71	Fatou NDIAYE	SONES	Rte du front de Terre Hann	33 839 78 42		fndiaye@sones.sn
72	Momar Seyni NDIAYE	SONES	Rte du front de Terre Hann	33 839 78 35		msrndiaye@sones.sn
73	Seynabou D Diop	SONES	Rte du front de Terre Hann	33 839 78 51	77 241 71 51	sdiop@sones.sn
74	Bar DIAKHATE	SONES	Rte du front de Terre Hann	33 839 48 21	77 529 26 57	bdiakhate@sones.sn
75	Ousmane NGOM	SONES	Rte du front de Terre Hann	33 839 78 98	77 639 57 22	ongom@sones.sn
76	Alioune BA	SONES	Rte du front de Terre Hann	33 838 78 09		naba@sones.fr
77	Mariétou DIOP	SONES	Route du Front de Terre	33 839 78 05	77 569 86 32	mdiop@sones.sn
78	Babacar NDAW	ONAS	TP SOM N°4	33 832 34 33	76 592 29 70	babacar.ndaw@onas.sn
79	Dulcie Sagna DELGADO	ONAS	TP SOM N°4	33 859 35 12	77 641 79 83	dulcie.sagna@onas.sn
80	Kader KONATE	ONAS	TP SOM N°4	33 859 35 45	77 645 45 52	kader.konate@onas.sn
81	Pape Samba DIOP	ONAS	TP SOM N°4	33 859 35 41	77 637 41 35	papa.diop@onas.sn
82	Babacar NDIAYE	ONAS	TP SOM N°4	33 859 35 22	77 524 90 39	babacar.ndiaye@onas.sn
83	Momar NDIAYE	ONAS	TP SOM N°4 Hann	33 824 27 35	77 450 84 78	ndiaye_momar2008@yahoo.fr
84	Gorgui Yérim FALL	DDI/MEF		33 889 26 96	77 630 82 65	gorquiverimfall@yahoo.fr
85	Abdoulaye DIENG	DCEF		33 822 35 62	77 642 97 94	layemadior@yahoo.fr
86	Oumy Ndiaye SARR	DPEE/MEF		33 825 00 50	77 550 01 05	umgiay@yahoo.fr

N°	Prénoms & Nom	Structure	Adresse	Téléphone		E-mail
				Fixe	Portable	
87	Youssoupha DIAGNE	Direction Budget		33 869 49 26	77 512 96 51	diagne2@gmail.com
88	Awa SENE	UCSPE/MEF		33 825 10 15		seneva-2@hotmail.com
89	Mahi Amadou DEME	UCSPE/MEF	Complexe Sicap Point E		77 645 87 71	mahiamadoudeme@gmail.com
90	Michel Birame BASSE	Direction Planification Nationale	Rue Bérenger Ferraud	33 823 88 91	77 641 65 13	laminebasse@yahoo.fr
91	Ibrahima SALL	Direction Planification Nationale	Rue Bérenger Ferraud	33 823 88 91	77 631 30 64	isarr10@yahoo.fr
92	Pape Salla MBOUP	CGCPE	Rue Bérenger Ferraud	33 823 93 21		papesalmboup@yahoo.fr
93	Ibrahima DIALLO	DCMP	Place de l'Indépendance	33 821 04 12	70 103 26 65	iboudialo197711@yahoo.fr
94	Aliou GUEYE	Agene Judiciaire de l'Etat	Dakar	33 842 33 26	77 531 70 71	
95	Papa Ndiame SENE	Direction Microfinance		33 821 19 64	77 555 51 34	sendia2008@hotmail.fr
96	Aïta Sarr SECK	DEEC	106 rue Carnot	33 821 07 25	77 511 47 59	aitasec@yahoo.fr
97	Babacar DIOUF	DEEC	106 rue Carnot	33 821 07 25	77 649 74 81	babsdiouf@yahoo.fr
98	Sébastien FLORES	DEEC/DAS			77 626 51 72	floressebastien@yahoo.fr
99	Loly Diouf GUEYE	DPIC	Sacré Cœur 3, villa N°88B	33 864 11 81	77 564 86 75	dirprevic@yahoo.fr
100	Mamadou DEMBA	DCL		33 821 04 94	77 531 22 50	dembamodou22@yahoo.fr
101	Aly Khoudia DIAO	Direction Habitat	Terminus Liberté 6	33 867 24 42	77 533 15 55	diaoalykhoudia@yahoo.fr
102	Mamadou SOW	Direction Construction Scolaire	Rue A A Ndoye x B Ferraud	33 822 01 41	77 632 18 72	laminasow2006@hotmail.com

N°	Prénoms & Nom	Structure	Adresse	Téléphone		E-mail
				Fixe	Portable	
103	Ngagne POUYE	DBLA	Hann Maristes	33 832 55 95	77 642 75 54	pouvengagne@yahoo.fr
104	Ibra Kh DIAW	DTP		33 822 95 74	77 527 77 77	ibradiaw@hotmail
105	Cheikh SAMBE	ARMP	Dakar	33 889 11 60	77 638 15 77	sadibousn@gmail.com
106	Colonel Papa Salla MBOUP	Service National Hygiène	Gueule Tapée en face ITE COM	33 821 89 92	77 107 90 53	bayesalla@yahoo.fr
107	Awa Cheikh Seye Ndiaye	SNEIPS	Coté HOGGY	33 827 55 13	77 609 98 00	seyeawacheikh@yahoo.fr
108	Samba DIOUF	DUA	Dakar	33 823 91 23	77 641 79 92	sambamalick@hotmail.com
109	Goumbo THIAM	DAPS/MA	Sacré Cœur 3 pyrotechnique	33 864 64 13	77 568 34 28	goumbothiam@yahoo.fr
110	Moussa Dior DIOP	DRH	Kédougou		77 633 05 48	ddiormoussa@yahoo.fr
111	Sidy Ady DIENG	DRH	Liberté 6 Terminus P 9	33 827 10 22	77 641 24 58	sidyady@yahoo.fr
112	Fodé KANE	DRH	Tambacounda	33 981 10 56	77 658 58 50	fodekane2008@yahoo.fr
113	Moundor MADIOUNE	DRH	Thiès	33 951 10 89	77 646 18 55	drhthies@orange.sn
114	Khaly DIAGNE	DRH	Louga	33 967 23 41	77 531 13 56	khalydiag@yahoo.fr
115	Amadou Lamine GASSAMA	DRH	Kaffrine		77 640 19 50	aalagas3@yahoo.fr
116	Alassane SAM	DRH	Diourbel	33 971 12 11		passam89@yahoo.fr
117	Djibril GAYE	DRH	Kaolack	33 941 21 65	77 565 43 72	mawdogaye@yahoo.fr
118	Mbaye NDAO	DRH	Sédhiou		77 641 52 54	ndaombaye99@yahoo.fr

N°	Prénoms & Nom	Structure	Adresse	Téléphone		E-mail
				Fixe	Portable	
119	Moustapha THIAM	DRH	Kolda	33 996 11 94	77 636 83 19	moustaphth64@hotmail.fr
120	Laminde BODIAN	DRH	Ziguinchor	33 91 41 37	77 640 60 12	l.bodian@yahoo.fr
121	Mohamed Talla CISSE	DRH	Point Nord Saint Louis		77 943 97 04	mohamedtc77@yahoo.fr
122	Babacar SARR	DRH	Fatick	33 949 10 99	77 659 45 19	babacarsarr219@yahoo.fr
123	Guina NIANG	DHR	Kaolack	33 941 21 65	77 566 29 60	guina.niang@yahoo.fr
124	Dahamet AIDARA	BPF	Kolda	33 996 10 20	77 709 44 21	aidaradahamet@yahoo.fr
125	Babou DIOUF	BPF	Louga	33 967 41 30	77 630 42 52	diouffatick@yahoo.fr
126	Ndatte SY	BPF	Linguère		77 657 48 82	
127	Yaya SOUANE	BPF	Tambacounda	33 981 10 56	77 503 88 08	yava57@yahoo.fr
128	Babacar DIALLO	BPF	Sédhiou	33 990 50 50	77 571 89 17	babacardiallo@gmail.com
129	Mamadou DIALLO	BPF	Fatick	33 949 10 99	77 641 57 72	fateldiallo@yahoo.fr
130	Souleymane BODIANG	BPF	Goudiry	33 983 71 40	77 541 88 61	bodiang_iules@yahoo.fr
131	Omar FAYE	BPF	Thiès	33 951 13 04	77 646 13 81	omarfaye65@yahoo.fr
132	Mamadou SAMB	BPF	Ndioum	33 965 32 94	77 636 83 41	masamb07@yahoo.fr
133	Ibrahima MBAYE	BPF	Diourbel	33 971 14 28	77 668 64 52	diamouserignebassirousarr@yahoo.fr
134	Demba Kaba MBOW	BPF	KAFFRINE		77 542 48 24	abdoukambow@yahoo.fr

N°	Prénoms & Nom	Structure	Adresse	Téléphone		E-mail
				Fixe	Portable	
135	Abou FALL	BPF	Matam	33 966 61 58	77 646 73 37	aboufall2004@yahoo.fr
136	Amadou SALL	Subdivision Maintenance	Kaolack		77 555 87 99	ams5691@yahoo.fr
137	Mamadou DIOKH	Subdivision Maintenance	Louga	33 967 10 16	77 630 18 93	mdiokh@yahoo.fr
138	Moustapha GUEYE	SRA	Louga	33 967 23 41	77 553 37 80	tafqueye@yahoo.fr
139	Saïdou NDAO	SRA	Diourbel		77 552 04 80	sevdoundao@yahoo.fr
140	Pape Babacar THIOUNE	SRA	Thiès	33 951 68 15	77 566 27 71	pbdthioune@yahoo.fr
141	Abibou BA	SRA	Kaffrine		77 572 28 18	abbruf@yahoo.fr
142	Tuburce Isidore MENDY	SRA	FATICK		77 578 32 00	isidore.mendy@yahoo.fr
143	Serigne Dame DIONE	SRA	Tambacounda		77 248 83 94	serignedamed@yahoo.fr
144	Ndiogou NDONG	SRA	NEMA II Ziguinchor		77 519 78 44	ndong_ndiogou@yahoo.fr
145	Ismaila DRAME	SRA	Kaolack		77 502 59 34	iso.drame@yahoo.fr
146	Emmanuel DIATTA	SRA	Sédhiou		77 538 61 94	emmanueldiatta@yahoo.fr
147	Ousmane DIALLO	SRA	Kolda	33 996 36 16	77 572 25 82	dialloousmane85@yahoo.fr
148	Cheikh MBENGUE	ARD/SEDHIOU	Kolda	33 996 25 95	77 531 54 54	mbenquecheikh2000@yahoo.fr
149	Sidy COULIBALY	ARD	Tambacounda		77 212 28 97	estsidy@yahoo.fr
150	Chérif DIAGNE	ARD	Thiès	33 952 13 24	77 725 00 46	diagnecher@yahoo.fr

N°	Prénoms & Nom	Structure	Adresse	Téléphone		E-mail
				Fixe	Portable	
151	Abdoulaye DIOUF	ARD	Kaolack	33 941 73 52	77 656 18 93	dioufawd@yahoo.fr
152	Abdourahmane CISSE	ARD	Louga	33 967 44 75	77 646 38 37	abdourahmanecisse30@hotmail.com
153	Alassane SOW	ARD	Kolda	33 996 25 95	77 630 78 88	yayasoh@yahoo.fr
154	Mamadou SENE	ARD	Diourbel	33 971 56 98	77 450 88 06	m.sene@ard-diourbel.sn
155	Alassane DIA	ARD	Fatick	33 949 20 27	77 725 00 48	alassdia@hotmail.com
156	Boubacar DIOP	ARD	Saint Louis	33 961 77 67	77 639 35 71	
157	Aimé BOISSY	ANAT		33 822 26 66	77 514 44 58	boissy.aime@gmail.com
158	Aly LO	Elus Locaux		33 842 08 77	77 638 64 81	lo.alv@hotmail.fr
159	Waly GUEYE	Conseil Régional de Saint Louis	Saint Louis Bp 710	33 961 46 26	77 506 03 37	wagueye1956@yahoo.fr
160	Papa Ibrahima NDAO	Ville de Dakar	Building Comminal Rue 11	33 839 08 08	77 568 44 08	papindao@yahoo.fr
161	Yaghouba M. BA	Ville de Dakar	18, Avenue Malick SY	33 822 10 38	77 566 48 03	yaghouba05@yahoo.fr
162	Oumar FAYE	Mairie de Rufisque	Rufisque	33 854 41 84	77 536 13 12	oumarfaye48@yahoo.fr
163	Samir ABOURIZK	Mairie de Rufisque	Rufisque	30 100 17 63	77 634 38 38	democitovenne@yahoo.fr
164	Mamadou GAYE	Maire de Niandane	Commune de Niandane Podor	33 827 16 86	77 653 76 77	kaogaye@yahoo.fr
165	Mariama FALL	ANSD	Point D	33 832 51 46	77 651 44 15	fall_mariama@yahoo.fr
166	Moctar NDIAYE	ANCR		33 842 08 77	77 446 29 97	

N°	Prénoms & Nom	Structure	Adresse	Téléphone		E-mail
				Fixe	Portable	
167	Mouhamadou Habib NIASS	ANCR	Dakar	33 823 86 99	77 643 44 28	abibn@hotmail.com
168	Ousmane DIOUF	ASUFOR	Mbellacoudiaw		77 636 86 72	
169	Kaly LY	Association Sénégalaise	21 lot Front de Terre	33 827 64 01	77 566 17 62	kaly414ly@yahoo.fr
170	Fatou LO	UNCS	Amitié II	33 824 01 18	77 632 68 27	uncs2007@hotmail.com
171	Mamadou MBAYE	AMS			77 544 11 19	yarammbaye@yahoo.fr
172	Diéry BA	ACASE	Dakar	33 839 43 80	77 631 06 56	dba@sde.sn
173	Dominique R GAYE	AFSE/SDE	Rte du front de Terre Hann	33 839 37 08	77 543 80 27	dofaga2005@yahoo.fr
174	El Hadji Magatte THIAM	Adeetels	HLM Nimzatt	33 824 57 35	77 633 66 78	maquette33@hotmail.fr
175	Dr Ahmadou Abdoulaye AIDARA	ADEETELS	Dakar	33 855 52 30	77 645 45 98	ahmadouabaidara@yahoo.fr
176	Momar CISSE	ASCOSÉN	HLM Grand Yoff	33 827 73 83	77 635 94 45	ascosen@gmail.fr
177	Malick LO	APROSEN	Sacré Cœur 3	33 865 24 76	77 569 19 72	aprosen@orange.sn
178	Mouhamed Fadel NDAW	PEPAM	Rte des Pères Maristes Hann	33 859 04 99	77 638 15 00	proieau@orange.sn
179	Amadou DIALLO	PEPAM	Rte des Pères Maristes Hann	33 859 04 99	77 557 04 75	ahmadbobodiallo@gmail.com
180	Seyni THIAM	USAID/PEPAM	Ngor	33 859 26 36	77 373 87 13	thiamvieuxseyni@hotmail.com
181	Richard CARTIER	USAID/PEPAM	Ngor	33 859 26 36	77 183 85 63	rcartier@rti.org
182	Dean SWERDLIN	USAID/PEPAM	Ngor	33 859 26 36		dswordlin@rti.org

N°	Prénoms & Nom	Structure	Adresse	Téléphone		E-mail
				Fixe	Portable	
183	Abdoulaye BARRO	USAID PEPAM	Rte de Ngor	33 859 26 36	77 184 69 10	abarro@usaidepam.rti.org
184	Fadel THIAM	USAID/PEPAM	Route de Ngor Almadies	33 859 26 36	77 659 72 48	ctham@usaidepam-rti.org
185	Abdoulaye BOLY	USAID/WN	Tambacounda	33 939 80 10	77 710 33 78	abdoulaye.boly@gmail.com
186	Anne REYNEBEAU	PEPAM/BA	Kaolack	33941 64 28		anne.reynebeau@btcctb.org
187	François COIBION	PEPAM/BA	Kaolack	33 941 64 28		francois.coibion@btcctb.org
188	Bouna DIOUF	PEPAM - BA	Kaolack	33 941 64 28	77 646 31 94	dioufbouna@yahoo.fr
189	Ousmane DIALLO	ONG Aide et Action	Kolda	33 986 11 74	77 540 74 44	aeasenegal@arc.sn
190	Mara ALBORGUETTI	ONG ACRA	Sacré Cœur III	33 827 64 13	77 718 23 81	mara_alb81@yahoo.it
191	Seynabou MBENGUE	ADEMAS	Sicap Mermoz 2e porte N°7176	33 865 01 88	77 637 30 13	smbengue@ademas.sn
192	Souleymane GUEYE	PDMAS	Almadies	33 869 62 62	77 643 94 27	souleygueye@yahoo.fr
193	Modou DIOKHANE	ENDA GRAF		33 827 20 25	77 401 26 60	mdiokh2@yahoo.fr
194	Abdou DIOUF	ENDA GRAF	Cité Millionnaire	33 827 20 25	77 450 64 43	abdoudiouf@graf.eve-org
195	El Hadj Birahim SIDIBE	ENDA ECOPOP	Point E		77 657 20 96	birahimsidibe@enda.sn
196	Modou DIOKHANE	ENDA GRAF	Dakar	33 827 20 25	77 401 26 60	mdiokh2@yahoo.fr
197	Khady DIAGNE	ANEW ENDA RUP	Dakar	33 822 09 42	77 529 32 93	khady@anewafrika.net
198	Malal TOURE	Enda Eau Populaire	Mermoz Pyrotechnique	33 860 41 43	77 638 49 04	malal@enda.sn

N°	Prénoms & Nom	Structure	Adresse	Téléphone		E-mail
				Fixe	Portable	
199	Amadou DIENE	ENDA EAU POPULAIRE	Dakar	33 860 14 43	77 517 15 50	diene@enda.sn
200	Ibra SECK	AGETIP		33 839 02 30		iseck@agetip.sn
201	Lamine KONATE	OMVG	Marites Lot T 27	33 822 31 59	77 546 74 12	lkonate@omvg.sn
202	A Lamine NDIAYE	OMVS		33 842 02 16	77 537 00 00	amadnd@yahoo.fr
203	Albert LAMAH	OMVG			77 716 80 62	lamahal@yahoo.fr
204	Rabi Hagne SECK	Plan International		33 865 35 50	77 639 18 23	rabi.seck@plan-international.org
205	Dieynaba Waré NDIAYE	PNDL	Dakar	33 889 50 60	77 725 00 62	dienaba@pndl.org
206	Cheikh Tidiane GUEYE	Projet Santé Communautaire	Fatick	33 949 14 75	76 661 45 69	
207	Ousmane GUEYE	PN PTFM	Kaolack	33 941 60 75	77 654 55 96	gueyeoussou@yahoo.fr
208	Auguste TURPIN	PN PTFM	Kaolack	33 941 60 75	77 819 53 63	pndtfmsenegal@orange.sn
209	Assane DIAGNE	CRS		33 889 15 15	77 559 76 15	adiagne@sn.waro.crs.org
210	Biram NDAO	PRODDEL	Kaolack	33 941 77 31		biram.ndao@gtz.de
211	Ndeye Aïssatou DIOP	FODDE	Kolda	33 996 12 73	77 633 96 56	aissatoudmatar@yahoo.fr
212	François DIOH	Caritas	Kaolack	33 941 20 30	77 541 32 42	fapalave55@hotmail.com
213	Marcellin NDIAYE	Caritas/Sénégal			77 656 96 84	marcelindiaye@yahoo.fr
214	Dame SALL	RADI		33 864 01 01		dsall@orange.sn

N°	Prénoms & Nom	Structure	Adresse	Téléphone		E-mail
				Fixe	Portable	
215	Gorgui Sene Diallo	AFRICARE	Memoz Pyrotechnique	33 869 74 01	77 644 72 17	gdiallo@africare.sn
216	Pascaline BASSE	WAAME		33 832 51 23	77 558 65 42	pascalinebass@yahoo.fr
217	Moustapha KA	GRDR AGEPA	Bakel BP 18	33 939 80 35	77 534 99 46	moustapha.ka@grdr.org
218	Khadidiatou DEME	CREPA	Hann Mariste	33 832 29 97	77 551 90 89	demekhady@yahoo.com
219	Joseph NDIAYE	EAU VIVE	Thiès	33 951 35 24	77 536 62 62	eauvive@yahoo.fr
220	Cheikh Aliou BEYE	EAU VIVE ENVIRONNEMENT	Sicap Mbao Diamaguene		77 531 78 77	beye_aliou@yahoo.fr
221	Baba COULIBALY	WSSCC	Dakar	33 851 01 11	77 649 28 67	coulibalybaba@gmail.com
222	Macisse THIAM	ADREREL	Louga		77 634 32 35	mesticathiam2005@yahoo.fr
223	Bocar Sada SY	SEMIS	Espace Résidence Hann		77 638 45 29	djsemis@semis.sn
224	Fallou NDAO	SEMIS	Espace Résidence Hann	33 961 49 47	77 639 15 80	dqsemis@semis.sn
225	Ousmane HANE	SEMIS	Espace Résidence Hann	33 832 73 97	77 639 67 64	o.hann@semis.sn
226	Yaouba BALDE	CIME		33 832 79 80	77 535 89 15	yaouba_b@yahoo.fr
227	Mireille Manga DIEDHIOU	PRESTIGE	Sicap Lierté 6 N° 81 75	33 827 94 96	77 532 33 12	prestige@orange.sn
228	Amadou DE	SETICO	Sacré Cœur 3 VDN	33 869 21 13	77 638 70 48	setico@orange.sn
229	Moustapha DIAGNE	CADDEL	Kaolack	33 941 23 69	77 638 27 93	tdiagne@orange.sn
230	Joseph KANTOUSSAN	MSA		33 865 11 80	77 576 80 15	jokantoussan@yahoo.fr

N°	Prénoms & Nom	Structure	Adresse	Téléphone		E-mail
				Fixe	Portable	
231	Antoine Diokel THIAW	Focus sarl	11 B /11D Patte d'Oie Bulders	33 855 95 90	77 644 33 71	adtshift@yahoo.fr
232	Mohamed DIOUF	Hydroconsult	173 c Liberté 6 extension VDN	33 867 28 71	77 644 04 34	hydrocons@arc.sn
233	Ismaila FALL	CREPD		33 832 29 97	77 552 73 30	serigne2003@hotmail.com
234	Mamadou DAFPE	IDEV	Patte d'Oie	33 855 95 90	77 637 01 35	mamadoudaffe@idev-ic.com
235	Aminata Guèye SARR	CICR	Point E		77 550 18 32	amigueye@ucad.sn
236	Ousmane KA	CSO-PLCP	RuePierre Millan	33 889 25 80	77 637 44 57	ousmanekacso@yahoo.fr
237	Mame Atou PAYE	CSO/PLCP		33 889 25 80	77 578 89 71	urbe8te2005@yahoo.fr
238	Mamadou NDIAYE	Cabinet EMAP	65 Scat Urbam - Hann Mariste	33 832 64 70	77 514 14 74	emap@orange.sn
239	Ousmane DIENG	Bureau Veritas	Dakar	33 864 05 72	77 638 70 16	ousmane.dieng@bureauveritas.com
240	Jérémie TOUBKISS	HYDROCONSEIL CSO/WSP	Paris	33140216861	33688330298	toubkiss@hydroconseil.com
241	Voré Gana SECK	CES	Dakar Plateau		77 648 94 41	ces_senegal@yahoo.fr
242	Amara SENE	SPE BTP	Rocade Fann Bel Air	33 859 03 00	77 644 94 92	sen_amara@hotmail.com
243	Abdoulaye SENE	Consultant	Nord Liberté 6		77 638 63 40	laye21sene@yahoo.fr
244	Al Assane SENE	Consultant			77 637 01 48	gaskel@arc.sn
245	Ibrahima DIA	Consultant	Villa n° 21 Cité Asecna		77 673 63 05	diapapi@yahoo.fr
246	Bécaye Sidy DIOP	Consultant	H20 Hann Mariste	33 832 00 81	77 638 60 75	becaye_diop@gmail.com

N°	Prénoms & Nom	Structure	Adresse	Téléphone		E-mail
				Fixe	Portable	
247	Babacar DIENG	Consultant		33 827 72 95	77 644 79 84	diengbabacar69@gmail.com
248	Abibbatou Lo NIANE	Consultant	Ouest Foire		77 657 67 72	lo_abibatou@yahoo.com
249	Amadou KONATE	CICODEV		33 860 12 62	77 529 66 62	amadou.konate@cicodev.org
250	Abdoulaye FAYE	PNES/Dpt Géologie		33 825 10 09	77 556 90 41	abfaye@orange.sn
251	Dah DIENG	UGB	St Louis		77 611 36 55	dahdieng@ugb.sn
252	Néné Makaya TOURE	Ecole Doctorale	Dakar	33 877 07 35	77 550 49 45	nenemak842004@yahoo.fr
253	Serigne FAYE	UCAD	Département Géologie/UCAD	33 824 78 05	77 411 83 95	faves@ucad.sn
254	Sophie SIBY	ASFEG	UCAD	33 825 10 09		
255	Abdoulaye DIA	ANSTS	BI Djily MBAYE	33 849 10 90	77 639 25 81	abdia@ucad.sn
256	Matar FALL	Banque Mondiale	Washington			
257	Pierre BOULENGER	WSP	Corniche Ouest X Gontrand Damas	33 859 34 00	77 455 80 39	pboulenger@worldbank.org
258	Alice KA	WSP	Corniche Ouest X Gontrand Damas	33 859 41 82		auwiraqive@worldbank.org
259	Oumar Diallo	WSP	Corniche Ouest X Gontrand Damas	33 859 41 93	77 569 86 29	odiallo@worldbank.org
260	Seydou N KOITA	WSP	Corniche Ouest X Gontrand Damas	33 859 34 00		skoita@worldbank.org
261	Luc Hoang GIA	WSP	Corniche Ouest X Gontrand Damas	33 832 52 24		lhoanggia@yahoo.com
262	Thomas FUGELSNES	WSP	Corniche Ouest X Gontrand Damas			tfulgelsnes@worldbank.org

N°	Prénoms & Nom	Structure	Adresse	Téléphone		E-mail
				Fixe	Portable	
263	Zacharia NDIAYE	WSP	Corniche Ouest X Gontrand Damas	33 859 41 00	77 645 07 27	mndiaye3@worldbank.org
264	Alassane WADE	PPIAF		33 859 81 99		awade@worldbank.org
265	Mahécor NDIAYE	BAD	Almadies	33 869 86 25	77 148 87 93	m.h.ndiaye@afdb.org
266	Olivier BRETECHE	BAD				o.breteche@afdb.org
267	Mathieu VASSEUR	AFD	15, av. Mandela	33 849 19 99		vasseurm@afd.fr
268	Gérardine BARBE	AFD	Dakar		77 583 98 92	barbeg@afd.fr
269	Cowo WARE	JICA		33 823 05 26	77 793 84 24	warecouro.sn@jica.go.jp
270	Mamadou NDOME	JICA	20 Av LSS	33 823 00 22	77 645 18 06	ndomemamadou.sn@jica.go.jp
271	Naganuna TOSHIMUM	JICA	Dakar		77 723 78 57	tnaganuna@jat.ggo.jp
272	Aminata CAMARA	JICA	Route des pères maristes		77 650 37 90	aminacamara@yahoo.fr
273	Ida AKIKO	JICA	20, Avenue Léopold S, Senghor		77 569 70 05	ida.akiko@jica.go.jp
274	Cristina MEJIA	BEI	Dakar	33 889 43 00		mejia@eib.org
275	Jaer WASUSITOK	Lux Dev	Rte de l'Aéroport	33 864 69 44		rofdak@luxdev.lu
276	Soline PRALORAN	Lux Dev	Saint Louis		77 386 08 53	soline.praloran@luxdev.lu

277	Pierre Henri DOHOGNE	LUX DEV	Route de l'aéroport		77 838 75 49	pierrehenri.dohogne@luxdev.lu
278	Guy CASTADOT	CTB	Dakar	33 860 01 25		guy.castadot@btctb.org
279	Aaron BROWNELL	USAID	Ngor	33 861 91 00	77 332 12 92	abrownell@usaid.gov
280	Thiendella FALL	BID	Bld Lamine GUEYE	33 889 11 44	77 519 31 06	thiendella@hotmail.com
281	Racine KANE	UNICEF	2 rue Carnot X Salva	33 889 03 00	77 505 00 58	rkane@unicef.org
282	Eric Moukoro	UN-HABITAT	Dakar	33 867 46 29	76 684 12 54	ericm@orange.sn
283	Amadou SALL	PNUD	Louga	33 987 00 81	77 513 40 24	sallanglais1@yahoo.fr
284	Oumar TEMBELY	BOAD		33 823 63 47	77 632 77 18	otembely@sn.boad.org
285	Roberto SIAS	Coopération Italienne	Ambassade Italie	33 822 84 11	77 361 52 96	emergensa.dakar@esteri.it
286	Alphonse ANNIE SER	Ambassade France		33 839 53 88		annie.alphonse@dgtresor.gouv.fr
287	Jean Michel BORGES	Ambassade France		33 835 53 24		jean-michel.berger@diplomatie.gouv.fr
288	Dess BELAMINE	SCAC/Ambassade France			77 790 07 57	dess.belamine@diplomatie.gouv.fr
289	Yassin SULEYNOU	Ambassade IRAK			77 234 00 12	yassinlnshadan@yahoo.com
290	Marie Goretti NYIRARUKUNDO	Ambassade Belgique	BP 524	33 889 43 90	77 569 49 45	coopbel@orange.sn
291	Sira Niamé TOURE	TV STAR	Guédiawaye		77 262 40 93	
292	Marième DIOP		Diourbel		77 687 05 10	
N°	Prénoms & Nom	Structure	Adresse	Téléphone		E-mail
				Fixe	Portable	

293	Déthiè DIOUF	FAES	Kaolack	33 941 20 30	77 565 19 44	
294	Dominique PERROT-CORNU	Saint Cobian	France		33 608 05 24 15	